

**LES ARTS**

**Une exposition Brassens au Théâtre Petit Champlain**

Le poète corse nous arrive avec des valises bourrées de souvenirs tangibles, dont son premier 78 tours, des manuscrits et une affiche de ses débuts aux Trois Beaudets. Le tout sera exposé au Théâtre Petit Champlain, du 8 août au 2 septembre. **C-1**



**LE QUÉBEC**

**Les jeunes libéraux défendent leur solution**

Lors de leur congrès à La Pocatière, les jeunes libéraux défendent leur projet de mise en place d'une communauté économique Québec-Canada. **A-5**

**LA RÉGION**

**Après Steinberg, Provigo ouvre le dimanche**

Après Steinberg, c'est au tour de Provigo d'annoncer l'ouverture de la quasi-totalité de ses supermarchés de la région de Québec et du Saguenay le dimanche. **A-3**

**LE SPORT**

**Vente des Expos : Bourassa pourrait intervenir**

Comme ce fut le cas lors de la vente des Nordiques, les Expos n'écartent pas la possibilité d'une intervention du premier ministre Robert Bourassa. **A-5**

**L'ÉCONOMIE**

**L'indicateur composite de Statistique Canada en baisse**

Signe majeur d'une prochaine récession, Statistique Canada a publié un indicateur composite en baisse pour un quatrième mois. **B-1**

**LE MONDE**

**De Maizière et Kohl veulent avancer le scrutin panallemand**

Le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière a proposé hier d'avancer au 14 octobre les élections panallemandes prévues pour le 2 décembre. **B-8**

**L'INDEX**

Québec et l'Est québécois	A-3 et A-4
Le Québec	A-5 à A-8
Le Canada	A-9
Le Monde	B-6 à B-8

Annonces classées	G-5 à G-9
Arts	Cahier D
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	G-1 à G-3
Bridge	G-9
Carrières	Cahier F
Décès	G-10 et G-11
Dossiers	A-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-10
Habitat	Cahier E
Horoscope	G-9
Mots croisés	G-8
Mot mystère	G-9
Où aller à Québec	D-10
Patron	G-8
Tourisme	Cahier C

**LA MÉTÉO**

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum : 28 à 30. Demain : ennuagement suivi d'averses ou d'orages dispersés. **S-16**

**L'Irak masse 50 000 hommes près de la frontière L'Arabie saoudite menacée**

BAGDAD (Reuter, AP, AFP, PC) — L'Irak a annoncé hier soir qu'elle prévoyait commencer à retirer ses forces du Koweït à partir de demain, « si aucune menace contre la sécurité de ce pays ou de l'Irak n'intervient d'ici là », mais a exclu tout retour à l'ancien régime monarchique de la dynastie des Al-Sabah.

Toutefois, selon des photos prises par les satellites des services de renseignement américain, les mouvements de troupes irakiens contredisent ce qui a été annoncé par le régime de Bagdad, a annoncé hier soir la chaîne américaine de télévision NBC.

Selon ces photos, l'Irak a massé environ 50 000 hommes

près de la frontière avec l'Arabie saoudite, rappelle des divisions qui étaient sur le front iranien et remplacé des divisions blindées par des régiments d'infanterie au Koweït. Ces mouvements de troupes, selon NBC, peuvent être le prélude à une invasion de l'Arabie saoudite. Le département américain d'État a d'ailleurs dit que la force d'invasion irakienne au Koweït s'était approché hier à « cinq ou

10 milles » de la frontière saoudienne.

**Les plans du Pentagone**

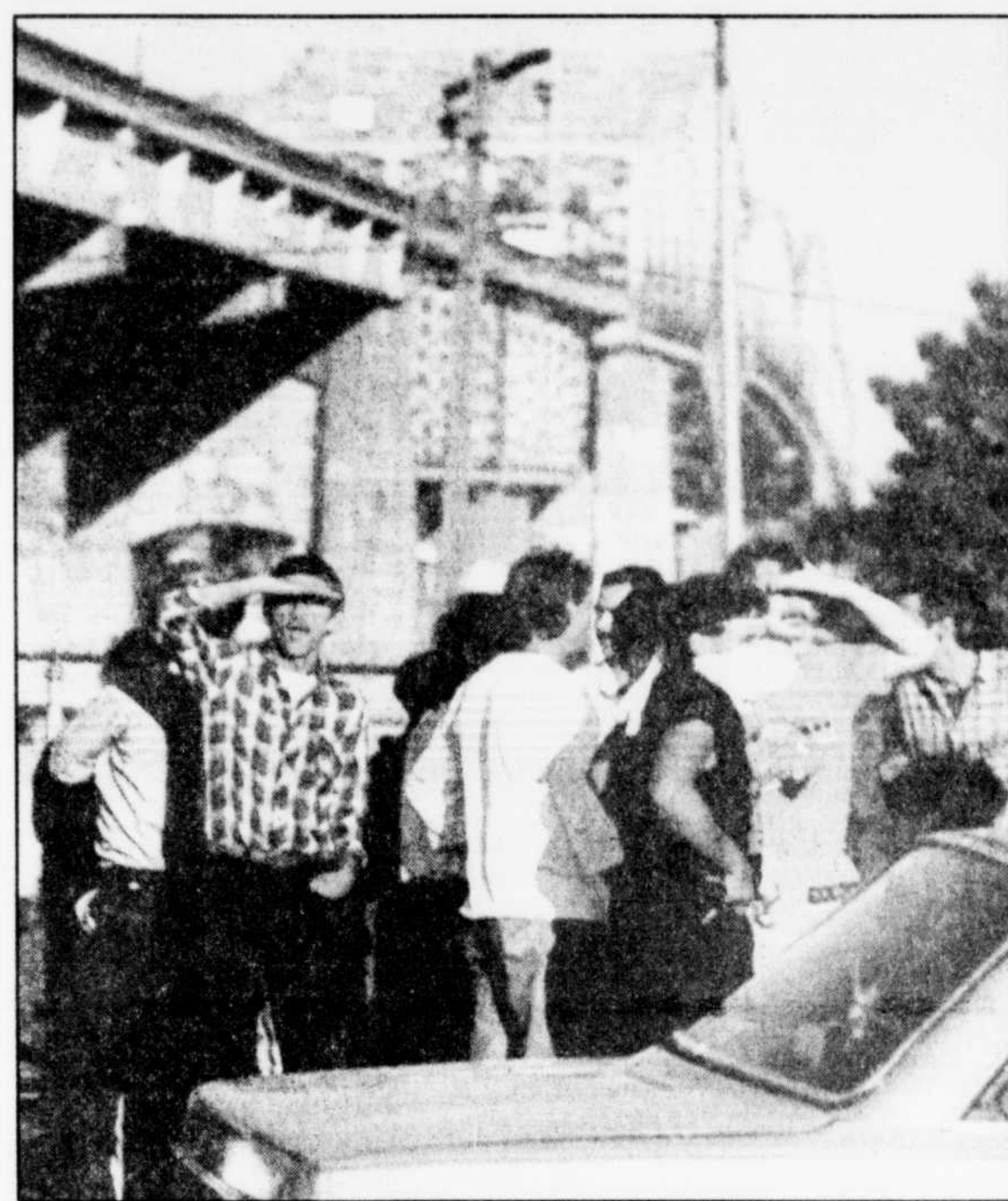
Selon NBC, le Pentagone a préparé divers plans pour faire face à toute éventualité.

L'un de ces plans prévoit un blocus des exportations de pétrole irakien et koweïtien. Pour réaliser cet objectif, il y aurait un blocus naval des ports irakiens et koweïtiens par des bâti-

ments américains, soviétiques et britanniques et la « fermeture » des pipelines irakiens qui passent par la Turquie et l'Arabie saoudite. Ces deux pays seraient invités à fermer les oleoducs. En cas de refus, un bom-

**Suite A-2, Irak..**

**Autres textes en pages A-2, B-1, B-6 et B-7**



Des citoyens mécontents de Châteauguay ont entrepris hier de bloquer le pont Champlain. Les policiers les ont finalement convaincus de partir sans qu'il y ait bousculade ou arrestation.

**Au tour des Châteauguais de bloquer des ponts**

MONTREAL — Pendant que trois ministres québécois annonçaient des adoucissements du côté d'Oké et de la région de Châteauguay, hier, des citoyens frustrés de voir le pont Mercier bloqué par les Mohawks pour une 23e journée consécutive décidaient de bloquer à leur tour deux ponts et deux routes ainsi que les accès à la réserve de Kahnawake.

par ROLLANDE PARENT de la Presse canadienne

Une centaine d'automobilistes de la municipalité de Châteauguay, la plus touchée par le blocus du pont Mercier, ont envahi le pont Champlain vers 5 h 30 hier matin et l'ont bloqué pendant une bonne heure.

Arrivés sur les lieux, les policiers les ont convaincus de partir sans qu'il y ait bousculade ou arrestation.

Dans l'intervalle, d'autres récalcitrants, toujours des hommes et des femmes d'âge moyen, ont entrepris de fermer, à la hauteur de Candiac, les routes 15 et 132 qui donnent accès au pont Champlain dans un sens et à différentes municipalités de la Rive-Sud, aux États-Unis et aux Cantons de l'Est dans l'autre.

Au départ, les citoyens en colère étaient une cinquantaine. Au fil des heures, leur nombre a grimpé. Plus le temps passait, plus il était difficile de les distinguer des automobilistes qui, bien que stoppés, sympathisaient avec eux.

Les policiers accourus sur les lieux ne portaient pas d'arme, pas de casque. Ils affichaient une attitude détendue. Ils parlaient peu et écoutaient les ci-



toyens en colère qui en avaient gros sur le cœur. Pendant ce temps, un hélicoptère de la Sureté du Québec survolait les lieux.

De chaque côté, la paralysie s'étirait sur plusieurs kilomètres.

Seuls deux véhicules ont réussi à forcer le barrage humain; une auto dans laquelle

**Suite A-2, Blocus..**

**Autres textes en pages A-6, A-7, A-8 et A-10**

**L'aide sociale lui a retiré sa carte de gratuité Jeune homme hospitalisé faute d'argent pour ses médicaments**

Parce qu'il a choisi de se nourrir avant d'acheter les médicaments qu'il doit prendre, Christian Tremblay, âgé de 20 ans, de Québec, s'est retrouvé hier à l'hôpital, dans un état presque comateux. Tout cela, parce que l'aide sociale lui a retiré la carte lui donnant droit aux médicaments gratuits.

par JEAN-CLAUDE PAQUET LE SOLEIL

Le Dr Yves Warren, néphrologue de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui traite présentement le jeune homme, estime que c'est là une histoire aberrante, digne des romans de Kafka.

Il y a un peu plus d'un an, Christian avait un emploi et menait une vie normale. Mais il fut atteint d'insuffisance rénale terminale et doit maintenant subir des traitements en dialyse à l'Hôtel-Dieu de Québec. Sa maladie est compliquée d'hypertension et d'une maladie neuromusculaire. Il est en attente d'une greffe rénale et son état le rend incapable de travailler, de sorte qu'il a dû avoir recours à l'aide sociale.

Mais Christian partage la vie d'une étudiante qui bénéficie de

prêts et bourses de l'ordre de 7000 \$, et parce que tous deux ont récemment signé un bail, le ministère de la Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu les considère comme mari et femme. Christian n'a donc plus droit à l'aide sociale.

Selon le Dr Warren, le coût des médicaments que doit prendre Christian pour traiter son hypertension et sa maladie neuromusculaire peut être de l'ordre de 250 \$ par mois.

Devant une telle situation, le jeune homme a d'abord contacté différents organismes dont le ministère de la Main-d'oeuvre, son CLSC, l'Association des handicapés, la Fondation des maladies du rein, le protecteur du citoyen, etc.

Selon sa compagne, ces démarches n'ont pas donné de résultats et le mieux qu'on a pu leur conseiller était de se sépa-

rer. Sans compter la partie odieuse de telles suggestions sur le plan humain, dit la compagne, il faut également penser que dans son état, Christian est incapable de préparer ses propres repas, pas plus que de subvenir à plusieurs besoins personnels comme lacer ses chaussures, par exemple, ou encore faire l'entretien ménager.

Au ministère de la Main-d'oeuvre, une préposée aux renseignements, Mme Céline Emond, précise qu'une personne a toujours le droit d'en appeler d'une décision rendue. Elle souligne qu'il est également possible, en présentant un certificat médical, d'obtenir une carte pour la gratuité des médicaments.

Ce qui est dramatique dans ce genre d'histoire, soutient le Dr Warren, c'est que pour régler les cas d'exception qui ne cadrent pas parfaitement avec les législations, on peut bien sûr obtenir des révisions de dossier, mais certains patients auraient le temps de mourir trois fois avant d'être entendus.



C'est dans cette demeure que s'est déroulé le drame.

**Saint-Jean-Chrysostome Un père abat sa fille de 6 ans et se suicide**

Un paisible quartier résidentiel de Saint-Jean-Chrysostome, sur la rive sud de Québec, a été le théâtre d'un horrible drame familial en fin de soirée jeudi : un père de famille dépressif a abattu sa fille unique d'une balle à la tête avant de retourner l'arme contre lui.

par NORMAND PROVENCHER LE SOLEIL

Selon les informations fournies par la police de Saint-Romuald, Jacques Fortin, âgé de 40 ans, un employé de la Communauté

urbaine de Québec, avait très mal accepté la séparation avec son épouse, il y a environ un mois et demi. L'homme — qui avait déjà été traité pour des

**Suite A-2, Père..**

Faites fructifier votre argent avec nos **DÉPÔTS GARANTIS!**

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS **TRUST GENERAL**

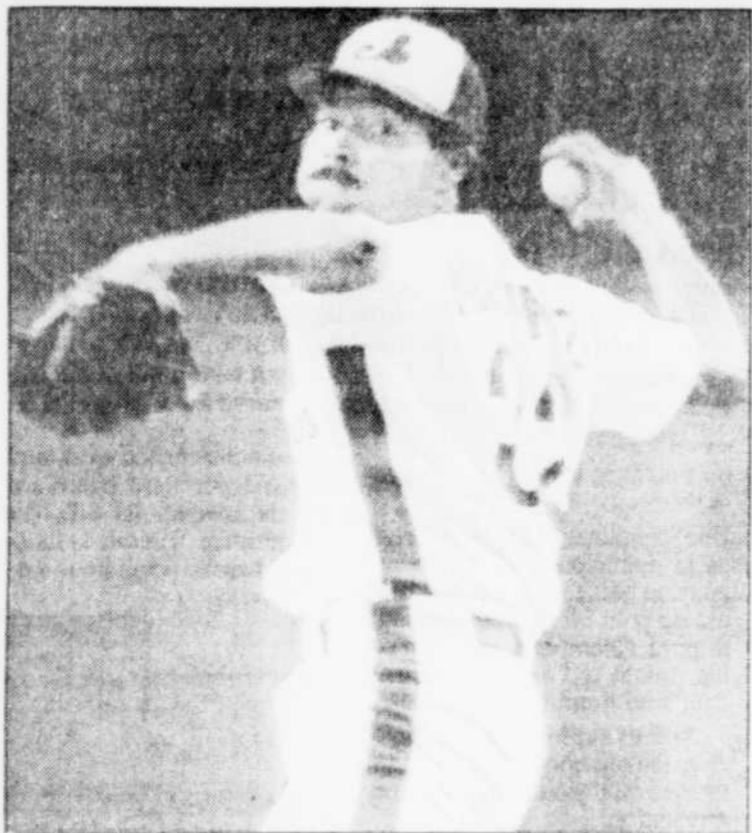
<p><b>12 3/4 %</b> 15 mois intérêt à l'échéance 18 mois intérêt annuel 1 an intérêt annuel Ce taux peut changer sans préavis</p>	<p><b>BONI DE 1/8 %*</b> pour les dépôts de 10 000 \$ et plus *Ce boni ne peut être combiné à aucune autre promotion.</p>	<p>Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait</p>	<p>• Versement d'intérêts souple • Aucun coût, aucune commission</p>	<p>Sillery: 1354, Maguire 681-8282 Québec: Place Fleur de Lys 522-4618 Sainte-Foy: Place de la Cité 652-7000 Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450</p>
--	---	---	--	---

## DEMAIN DANS LE SOLEIL



### Que sont devenus les missionnaires québécois ?

Environ 2000 missionnaires québécois, religieux et laïques oeuvrent présentement sur les cinq continents. Dans quelles conditions vivent-ils ? Leurs besoins sont-ils aussi grands ? Exercent-ils encore autant d'influence dans leur milieu ? À travers l'expérience que vivent actuellement deux religieux de la communauté des frères du Sacré-Coeur au Togo, en Afrique de l'Ouest, nous avons cherché à cerner l'image du missionnaire de années 90. LE SOLEIL a constaté sur place que la tâche de travail demeure toujours énorme. A lire dans le cahier TENDANCES



### Dennis Martinez, un lanceur brillant et controversé

Depuis l'arrivée de Dennis Martinez avec les Expos, ses propos controversés font les manchettes au moins deux ou trois fois par année. Des manchettes qui reposent sur une vision bien personnelle des gens et des événements. Notre collaborateur Daniel Caza a rencontré ce lanceur étoile. A lire demain dans le tabloïd Sport.



### Alouette, le plus grand chantier du Québec

« L'an passé, le 5 septembre, quand nous sommes arrivés, tout ça, c'était une montagne », explique sans ambages Jean-Marc Laflamme, directeur des relations de travail de Lavallin-Behrtel sur le chantier Alouette de Pointe-Noire, Sept-Îles, en désignant le terrain où se dressera bientôt une aluminerie de 1,4 milliard \$ qui produira annuellement 215 000 tonnes d'aluminium. A lire dans la page Gros Plan.

## En Bref...

### Calcinée dans son automobile

CHICOUTIMI — Une femme est morte calcinée dans son automobile, à 19 h 20 hier, sur la route 175, dans la réserve faunique des Laurentides. Un face-à-face est à l'origine de cet accident qui s'est produit au kilomètre 195 de cette route qui relie Québec à Chicoutimi. Sous la force de l'impact, l'auto de la victime a pris feu. Il n'a pas été permis d'identifier le cadavre, complètement brûlé. Deux véhicules ont été impliqués dans la collision. Les trois personnes qui prenaient place à bord de la deuxième voiture ont été blessées, dont un gravement. Les pompiers de Latériere ont dû intervenir.

### Les cueilleurs et les feux

QUÉBEC — La saison de la cueillette des fruits sauvages est à peine commencée que déjà quatre incendies de forêt ont été allumés par des cueilleurs négligents. Les articles de fumeurs sont responsables de ces feux qui ont déjà détruit 141,7 hectares de forêt et coûté 128 490 \$ en frais d'extinction. Les statistiques des cinq dernières années montrent que 95 % des feux de forêt sont provoqués par une cigarette, une pipe, ou une allumette. Le ministre de l'Énergie et des Ressources du Québec tient à rappeler aux citoyens qu'il est interdit de fumer en forêt. Présentement, il y a 44 feux de forêt en activité au Québec. La lutte contre ces incendies progresse bien et il n'y en a aucun qui soit hors contrôle. L'indice de danger de feu en forêt varie d'élevé à extrême partout au Québec, sauf à l'est de la province où l'indice est bas.

## Suites de la première page



Des citoyens en colère ont envahi le pont Champlain vers 5 h 30 hier matin et l'ont bloqué pendant une bonne heure.

### Blocus...

prenaient place deux Américains du Connecticut, de taille fort impressionnante et prêts à foncer, et un autocar rempli de touristes américains.

Un groupe prenant place à bord de deux autocars a bien offert quelques 100 \$ américains, mais rien n'y a fait.

Vers 11 h, le député conservateur de Châteauguay, Ricardo Lopez, est venu donner son appui aux manifestants. « Je suis avec eux à 100 % », a-t-il dit.

Après six heures de ce régime, vers 13 h 15, les policiers ont commencé à vouloir déloger les occupants. Il y a alors eu bousculade. Quatre ou cinq arrestations ont été faites.

Ce groupe délogé ou peut-être d'autres citoyens ont alors entrepris de bloquer quelques tronçons de la route 132, forçant les policiers à organiser la déviation de la circulation sur quelques kilomètres au cours des heures qui ont suivi.

D'autres se sont rendus devant l'hôtel de ville de Delson, où les 11 maires de la Municipalité régionale de comté de Roussillon (dont Châteauguay, Saint-Isidore, Candiac et Saint-Constant) étaient réunis. Comme les élus rencontraient à ce moment-là les journalistes, las d'attendre, ils ont quitté l'endroit.

Outre le pont Champlain, les routes 15 et 132, d'autres blocages ont été faits aux différentes entrées de la réserve de Kahnawake. En fin d'après-midi les Mohawks qui désiraient revenir chez eux par l'entrée principale située sur la route de Saint-Régis Nord, près de Saint-Constant, devaient se diriger ailleurs. Le même chose se passait à l'entrée Christ-Roi, à Châteauguay, où une tranchée avait été creusée, empêchant toute circulation.

Le pont Mgr Lavoie à Valleyfield a également été fermé en fin d'après-midi, à l'heure de pointe.

### Ministres

À l'issue d'une rencontre avec les 11 maires de la rive-sud, les ministres André Bourbeau (responsable de la région) et Sam Elkas (des Transports et de la Sécurité publique) ont indiqué que des propositions seront présentées au conseil des ministres, mercredi, au sujet du train allant de Saint-Isidore à Montréal et de navettes.

Il appert que le gouvernement pourrait le rendre permanent et prolonger la voie jusqu'à Châteauguay.

Hier, un citoyen de Saint-Isidore a reçu un appel du maire lui déclarant que des fonctionnaires iraient le rencontrer pour lui faire signer les papiers d'expropriation.

Interloquée, Mme Jean-Guy Dubuc a cru comprendre que le gouvernement voulait prendre la terre familiale pour prolonger une route ou une voie ferrée, elle ne s'en souvenait plus, qui se rendrait à Châteauguay.

Le maire Bernard Dubuc lui aurait dit que les travaux projetés dureraient trois semaines.

Une rencontre est prévue entre ces deux ministres et les 11 maires mercredi ou jeudi soir prochains.

### Les maires

En conférence de presse, le préfet de la MRC de Roussillon et maire de Delson, Georges Gagné, a dit avoir demandé au premier ministre Bourassa de venir expliquer aux gens de la région pour quelles raisons le pont Mercier ne peut être rouvert maintenant. Cette visite a été fixée à lundi ou mardi. Il y aura conférence de presse, mais il n'est pas du tout certain que M. Bourassa rencontre la population.

Au sujet du blocage des routes entreprises hier, le maire Gagné a dit qu'il « n'empêche personne qui veut manifester de s'exprimer ; mais il ne faut pas faire le jeu de ceux qui veulent la guerre ».

« Le blocage des routes et des ponts, c'est une façon d'exprimer sa frustration. Ce n'est pas une façon d'en arriver à une solution idéale ».

Le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier, a pour sa part laissé tomber qu'un plan d'évacuation des gens qui habitent le long de la réserve de Kahnawake avait été mis au point dans les dernières heures.

### Père...

symptômes dépressifs —, avait cependant pu obtenir périodiquement la garde de sa fille, Moira, 6 ans.

Judi, vers 23 h 10, il téléphone à son ex-conjointe, qui se trouvait alors à son travail, pour l'informer qu'il abattrait leur enfant et se suiciderait ensuite. Il raccroche aussitôt, sans ajouter quoi que ce soit. Affolée, la mère demande à l'un de ses patrons de se rendre au domicile familial, rue de la Coulee.

Un macabre spectacle l'attendait : la fille reposait dans une mare de sang, dans son lit, tuée d'une balle de calibre .410 à la tempe ; le père gisait sans vie dans la cuisine, après s'être tiré une balle en plein front à l'aide du même fusil de chasse. Une lettre de deux pages destinée à son épouse reposait près de lui.

De toute évidence, il semble que M. Fortin ait attendu que son enfant s'endorme avant de mettre à exécution son terrible dessein.

La police de Saint-Romuald, le service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec et la coroner Louise Nolet ont immédiatement été demandés sur les lieux afin de procéder aux premières constatations.

Le directeur intérimaire de la police de Saint-Romuald, M. Pierre Laflamme, a mentionné que le père ne possédait aucun casier judiciaire et que ses gestes n'avaient pas été posés sous l'effet de l'alcool.

Depuis deux ans et demi, au Québec, il s'agit de la neuvième tragédie au cours de laquelle un père de famille en proie à des problèmes matrimoniaux abat ses enfants. Dans tous les cas, sauf un, l'homme s'est ensuite enlevé la vie. Au total, 19 enfants et trois femmes sont morts au cours de ces drames familiaux. L'âge moyen des enfants était de seulement six ans.

### Irak...

bardement des conduits serait envisagé.

NBC a aussi affirmé que le Pentagone avait également mis au point un raid aérien américain qui pourrait être lancé contre des cibles militaires et industrielles en Irak. À Bruxelles, les États-Unis ont averti leurs alliés de l'OTAN qu'ils envisageaient une « large gamme d'éventualités » au cas où les forces irakiennes pénétreraient en territoire saoudien.

Hier soir, les États-Unis ont continué d'exiger le retrait sans condition des troupes irakiennes du Koweït et ont averti Bagdad que toute agression contre l'Arabie saoudite serait lourde de conséquences.

### L'annonce irakienne

« L'Irak a préparé un plan pour retirer ses troupes à partir de dimanche si aucune menace contre la sécurité du Koweït ou de l'Irak n'intervient d'ici là », indique le communiqué du Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance du régime irakien.

« Il n'y aura pas de retour à l'ancien régime après que le soleil de la dignité se sera levé sur le Koweït », ajoute le communiqué lu à la télévision.

Le texte précise encore que « le calendrier de retrait s'est fait en accord avec le gouvernement provisoire du Koweït libre », le gouvernement fantôme qui, selon Bagdad, a renversé la dynastie de la famille Al-Sabah.

La décision irakienne intervient quelques heures après le retour à Bagdad du numéro deux du régime, Izzat Ibrahim, en provenance de Djeddah, en Arabie saoudite, où il a rencontré le roi Fahd d'Arabie saoudite.

### Sommet à Djeddah?

Un responsable saoudien a indiqué hier que le président Hussein rencontrerait demain à Djeddah l'emir koweïtien, cheikh Jaber al-Ahmad al-Sabah. Le président Mubarak, le roi Fahd et le roi Hussein de Jordanie doivent aussi participer à ce sommet.

Toutefois, un ministre koweïtien a indiqué au Caire que l'emir refuserait de participer à des négociations avec Saddam Hussein tant que les troupes irakiennes négocieraient son pays.

« Nous ne sommes pas prêts à parler avec celui qui occupe nos terres. L'emir ne peut accepter de s'asseoir avec un agresseur », a dit Abdul-Rahman al-Awadi, ministre d'État.

### Pluie de condamnations

Pendant ce temps, une pluie de condamnations a continué de s'abattre sur Bagdad, dont celle, très dure, de la Ligue arabe, celle du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Qatar, Oman, Émirats Arabes Unis, Koweït) qui a dénoncé « la sauvage agression irakienne » contre son voisin. Toutefois, sept des 21 pays membres de la Ligue arabe se sont abstenus de voter.

Sur le terrain au Koweït, malgré leur importante supériorité numérique, les forces irakiennes continuent de rencontrer une vive résistance des forces koweïtiennes, même si l'issue des combats ne fait aucun doute.

Les troupes irakiennes contrôlent la totalité de la capitale koweïtienne et de sa grande banlieue et occupent tous les ministères et les établissements publics vitaux, ont affirmé des habitants de Koweït.

Enfin, Radio-Koweït, qui diffusait régulièrement des appels à la résistance, a cessé hier après-midi ses émissions. Selon des sources informées à Koweït et diplomatiques dans le Golfe, cette radio « n'émettait pas à partir du Koweït, mais d'un pays voisin qui pourrait être l'Arabie saoudite, en utilisant les mêmes fréquences ».

À Ottawa, rentré de sa tournée asiatique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a qualifié « d'invasion tout à fait inacceptable » l'intervention militaire de l'Irak.

# Bush met l'Irak en garde contre l'invasion de l'Arabie saoudite

WASHINGTON (Reuter, AFP, NYTNS) — Le président américain George Bush a mis en garde l'Irak hier contre toute tentative de s'attaquer à l'Arabie saoudite, affirmant qu'il serait enclin à fournir aux Saoudiens toute l'aide nécessaire pour repousser une invasion des forces de Bagdad.

Le président a affirmé que la situation dans le golfe Persique était « grave » et qu'il était en « contact constant » avec les dirigeants britanniques, saoudiens, turcs et d'autres pays.

Bush, qui parlait de journaux sur la pelouse de la Maison-Blanche avant de partir pour la fin de semaine à Camp David, s'est refusé à tout détail sur les mesures qu'il pourrait prendre en cas d'incursion irakienne en territoire saoudien après l'invasion du Koweït, se contentant de déclarer : « Le statu quo est inacceptable, et une expansion supplémentaire serait encore plus inacceptable. »

En ce qui concerne les options dont dispose Washington, le président a souligné une nouvelle fois qu'elles étaient toutes envisagées, « sur le plan économique et sur les autres plans ».

« Mes mains ne sont pas liées par le fait d'avoir à attendre quelqu'un d'autre », a enfin souligné le

lars dépensés pour se procurer des armes de premier plan.

Les Saoudiens possèdent le quart des réserves mondiales de pétrole et la capture de ces réserves par l'Irak permettrait au président irakien Saddam Hussein de dicter la politique de l'OPEP. De plus, l'Arabie est le plus important fournisseur américain de pétrole.

« Ce qui se prépare dans le Golfe est une bataille pour l'Arabie saoudite entre l'Irak et les États-Unis », a estimé Martin Indyk, directeur de l'Institut de Washington sur la politique au Proche-Orient.

### Aux Nations unies

D'autre part, des sources diplomatiques américaines aux Nations unies ont indiqué que les États-Unis vont proposer au Conseil de sécurité de l'ONU l'adoption de sanctions économiques et un embargo militaire contre l'Irak, pendant une réunion qui aura lieu probablement lundi matin.

Le Conseil de sécurité avait adopté jeudi à l'unanimité une résolution condamnant l'invasion du Koweït par les forces armées ira-

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 03-08-1990

0-4-6

5-1-5-0

### PROVINCIAL

5061803 gagnent \$1,000,000

061803 gagnent \$10,000

61803 gagnent \$1,000

1803 gagnent \$100

803 gagnent \$25

03 gagnent \$10

### MINI-LOTO

763469 gagnent \$50,000

63469 gagnent \$5,000

3469 gagnent \$250

469 gagnent \$25

69 gagnent \$5

76346 gagnent \$1,000

7634 gagnent \$100

763 gagnent \$10

## Un travailleur survit à un choc de 14 000 volts

Un employé d'une entreprise de câblodistribution a survécu à un choc de 14 000 volts, hier matin, à Beauceville, alors qu'il posait un câble d'acier entre des poteaux porteurs de fils électriques. Il a été gravement brûlé sur le haut du corps, mais sa vie n'est pas en danger.

par MICHÈLE LAFERRIERE  
LE SOLEIL

Richard Mathieu, 32 ans, de Beauceville, était dans une nacelle pour effectuer son travail, face au 178, rang du Bord de l'eau, à Beauceville. En élevant le bras télescopique de son camion pour passer le câble au-dessus de gros arbres, la nacelle a heurté un fil électrique. Le malheureux a été éjecté de la nacelle; il est tombé sur le camion, puis sur une clôture de broche. En plus de graves brûlures, la victime a subi de nombreuses ecchymoses.

L'homme, qui avait perdu conscience, a été conduit à l'unité des grands brûlés de l'hôpital du Saint-Sacrement. Il était à l'emploi de Beauce Distribution TV depuis quelques mois.

La Sûreté du Québec du poste de Saint-Georges de Beauce mène une enquête.

C'est le deuxième accident du genre en une semaine à se produire dans la région de Québec. Mercredi, un travailleur de 28 ans avait miraculeusement échappé à la mort, à Charlesbourg, lorsque la grue qu'il manoeuvrait avait touché à un fil de haute tension de 25 000 volts.

## Après Steinberg, Provigo ouvre le dimanche

Après Steinberg, c'est au tour de Provigo d'annoncer l'ouverture de la quasi-totalité de ses supermarchés le dimanche.

M. Georges D'Amours, directeur de l'exploitation dans l'Est du Québec, a fait savoir, hier, que 24 supermarchés Provigo de la région de Québec et de la Côte-de-Beaupré, et neuf au Saguenay accueilleront désormais la clientèle le dimanche, à compter de demain. Dans la plupart des cas, les heures d'ouverture seront de 10 h à 17 h.

Provigo est la deuxième grande chaîne à annoncer l'ouverture en bloc de ses supermarchés le dimanche. Steinberg fut la première, ouvrant dès le début du mois de juillet la majorité de ses magasins.

Les concurrents, Metro et IGA, n'ont pas encore décidé de l'ouverture en bloc de leurs supermarchés, mais certains de ces commerces se prévalent déjà des dispositions de la nouvelle Loi sur les heures d'ouverture. Jusqu'à maintenant, les commerces exploités sous ces deux bannières ouvraient leurs portes le dimanche lorsqu'un concurrent d'une autre chaîne ouvrait dans le même secteur.

Avec la décision annoncée par Provigo hier, ces deux chaînes n'auront sans doute pas d'autre choix que d'emboîter le pas.

### L'INDEX RÉGIONAL

#### Québec

Le magasin Métropolitain du Mail Centre-Ville consacre plus de 200 000 \$ à l'agrandissement et à la rénovation de son restaurant. **B-2**

#### Charlevoix

Dans un pays de nature et de culture, Charlevoix croit en la réalisation de son rêve visant à créer un complexe environnemental. **F-8**

#### Charlesbourg

Le Patro de Charlesbourg pourra s'installer dans son nouvel édifice fin septembre, comme prévu. **A-9**

## D'autres s'abstiennent de peur d'être pénalisés encore plus Des bénéficiaires de l'aide sociale protestent

Manifestant leur mécontentement sur l'air de « Que la route est dure, dure, dure... », quelque 20 bénéficiaires de l'aide sociale ont déposé directement leur demande de révision, hier, aux bureaux du ministère de la Main-d'oeuvre, situés rue Henri-Bourassa, à Québec. S'ils étaient si peu nombreux, c'est que plusieurs ont peur de voir leur maigre revenu diminuer davantage. Mais dès l'automne, si leur condition ne s'est pas améliorée, certains prévoient des moyens de riposte beaucoup plus importants.

par NATHALIE ROY  
LE SOLEIL

Un peu partout dans la province, de petits groupes d'assistés sociaux manifestent devant les bureaux du gouvernement. Hier, c'était au tour de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain (ADDS) et de l'Association Rose du Nord (un groupe qui défend notamment les droits des femmes) de montrer leur mécontentement.

Le but de la manifestation d'hier, selon Alain Fortin, un porte-parole de l'ADDS, est de sensibiliser la population aux difficultés auxquelles font face bon nombre de bénéficiaires. « Nous voulons dire aux gens qu'on est tannés d'être coupés et que le système, mal géré, nous pénalise », clame-t-il.

La manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme. Les bénéficiaires qui s'étaient rencontrés jeudi lors d'une séance d'information venaient déposer leur demande de révision, puis s'en retournaient.

#### Ils ont peur

S'ils étaient si peu nombreux, explique M. Fortin, c'est parce que plusieurs ont peur de voir leur cheque amputé davantage. « Certains aussi ne connaissent pas leurs droits. Pour eux, c'est trop compliqué

de s'attaquer au système. Pour d'autres, c'est la seule crainte d'affronter l'opinion publique. Etre assisté social amène des préjugés auxquels ils ne peuvent faire face », renchérit M. Fortin.

Mais ceux qui étaient présents en avaient long à dire. Coupés parce qu'ils partagent un logement (souvent avec un de leurs enfants) ou parce qu'ils n'entrent pas dans l'une des quatre conditions de disponibilité, tous s'entendaient pour dire que les récentes coupes négligeaient une foule de facteurs individuels.

Solange Giffard, une assistée mère de famille, déplorait le fait que ses médicaments ne soient dorénavant plus payés par le gouvernement. « On l'a augmenté, mon cheque, d'accord, mais je dois maintenant déboursier en médicaments beaucoup plus que l'augmentation que je reçois chaque mois », confie-t-elle.

#### Les femmes, encore plus appauvries

Les femmes, selon Marie-Lyne Bouchard, membre de l'Association Rose du Nord, sont en outre plus pénalisées que les hommes dans cette réforme. « Un nombre important de femmes sont venues à nous. Elles sont démunies et encore plus appauvries par la coupure



Une vingtaine de bénéficiaires de l'aide sociale ont manifesté dans le calme hier devant les bureaux du ministère de la Main-d'oeuvre, sur Henri-Bourassa, à Québec.

de 89 \$ par mois parce qu'elles gardent chez elles leur(s) enfant(s). Et plus que bien d'autres, a-t-elle ajoutée, les femmes sont prêtes à s'inscrire dans les quatre conditions de disponibilité.

#### Un cas parmi d'autres

Marie-Claude a une petite fille. Elle dit avoir participé à presque tous les programmes du gouvernement. « J'ai effectué des travaux communautaires ainsi qu'un stage d'un an comme agent de bureau. Tout récemment, j'ai participé à un programme d'embauche dont le salaire est à 80 % subventionné. On ne m'avait pas dit, au gouvernement, que si j'échouais, si je ne travaillais pas toute la durée du contrat ou même si j'étais mise à la porte, que je serais coupée d'aide sociale pour

plusieurs mois sous prétexte de non-disponibilité », raconte Marie-Claude.

« Ma fille était dans la rue, en sortant de la garderie, de 17 h à 19 h à attendre que je revienne d'un travail ou on me traitait comme une incompétente. Tout ça parce que le travail qu'on m'avait donné était à plus de deux heures de chez moi. Bientôt, je crois que je devrai me prostituer si je veux arriver à joindre les deux bouts ! », scandait-elle.

#### Tout est calme

Dans les locaux du ministère, la présence du groupe n'a pas dérangé le quotidien. « Manifester est un droit. Les demandes qu'ils nous apportent seront prises et revues », de dire Raymond Dorris, directeur

regional au ministère de la Main-d'oeuvre.

M. Dorris a de plus affirmé que les plaintes, comme les demandes de révision, ne sont pas plus nombreuses qu'à l'habitude. « Nous avons fait un sondage téléphonique le mois dernier, auprès des bénéficiaires alors que nous leur expliquions les coupures à venir. Selon les résultats que nous avons alors obtenus, nous ne nous attendions pas à une augmentation des plaintes », poursuit-il.

Dans ce bureau comme ailleurs, aucune mesure de sécurité accrue n'avait été prévue pour le mois d'août. « En fait, tout est calme. Nous n'avons pas eu à faire face à de gros problèmes depuis l'entrée en vigueur de la réforme », conclut M. Dorris.



M. Paul Marticotte dit recevoir un grand nombre de balles de son voisin... le club de golf Lac-Saint-Joseph, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il y en a même qui plongent dans sa piscine !

## Il est parfois difficile de concilier golf et baignade !

Que quelques balles de golf tombent çà et là dans le bois bordant la cour arrière de sa maison, passe toujours, mais qu'elles fassent plouf dans sa piscine, là, M. Paul Marticotte ne le prend plus !

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

M. Marticotte, on l'aura deviné, a un gros voisin qui dérange. Il habite tout à côté du club de golf Lac-Saint-Joseph, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, en banlieue nord de Québec. Comble de malheur, diront certains, sa propriété est située en diagonale du terrain de départ du 13e trou !

À l'âge de 71 ans, M. Marticotte croyait bien pouvoir couler une douce retraite et surtout vaquer, comme bon lui semble, sur le vaste terrain entourant sa modeste maison acquise il y a six ans.

« Je savais qu'il y avait un terrain de golf à côté, quand j'ai acheté, racontait jeudi au SOLEIL le brave homme. Les premiers temps, ça ne m'embarras-

sait pas, mais depuis deux ans, ça n'a plus de bon sens. Ça arrive de partout. Y'a quelqu'un qui va finir par se faire blesser gravement, sinon se faire tuer ! »

Et dire que lui-même ne pratique pas le golf ! « Je déteste le golf et je n'aime pas les golfeurs », dira-t-il sans malice, mais choqué de ne pouvoir s'ébattre à son gré dans sa piscine et de craindre le pire quand ses enfants (il en compte neuf) et ses petits-enfants viennent lui rendre visite.

Ses petits-enfants l'aiment bien, car il ne cesse de leur remettre des balles de golf frappées par des golfeuses ou des golfeurs qui ont manifestement encore beaucoup à faire pour corriger leur élan.

L'an dernier et cette année encore, des dirigeants du club de golf, dont le président, M.

Robert Girard, sont venus rencontrer M. Marticotte. On a convenu d'attendre la fin des vacances des travailleurs de la construction, avant d'examiner la possibilité d'installer de hauts filets protecteurs en bordure de la propriété de M. Marticotte.

Entre-temps, ce dernier se demande bien quand il pourra aller et venir en toute quiétude dans sa cour arrière, surtout que l'été agonisera dans quelques semaines à peine...

Après avoir terminé sa ronde de golf, jeudi après-midi, le président du club, M. Girard, a indiqué au SOLEIL que les malheurs de M. Marticotte allaient prendre fin au cours des prochaines semaines. « Deux compagnies spécialisées viennent justement examiner l'emplacement lundi, confie le président. Nous songeons à installer deux poteaux d'une hauteur de 90 pieds chacun, retenant un filet de 100 à 125 pieds de large. Nous allons prendre les moyens qu'il faut pour que M. Marticotte ait la paix. »

## Les excursions sur le fleuve font la joie des Québécois

Le temps est au beau fixe sur les bateaux de croisière-excursion de la région de Québec. Même si les visiteurs étrangers sont moins nombreux qu'à l'accoutumée, les bateaux-excursions se mettent à l'abri des caprices de la saison touristique en se tournant vers une clientèle québécoise, friande d'excursions de courte durée vers des sites méconnus ou spectaculaires.

par JEAN-SIMON GAGNE  
LE SOLEIL

On trouve de tout sur les bateaux-excursions de la région de Québec: de vieux loups de mer nostalgiques, des zoologistes en herbe ou tout simplement des flâneurs en quête d'un point de vue différent. Mais les propriétaires de navire ne s'y trompent pas: la clientèle s'est considérablement modifiée au fil des ans. L'Américain se fait rare: l'Européen est en progression constante. Le nombre de passagers se maintient, en bonne partie grâce aux touristes québécois, qui raffolent de ce genre d'excursions.

« Globalement, nos clients sont aussi nombreux que l'année dernière, confirme le vice-président de Croisière Navimex, M. Guy Gagnon. Mais les Américains disparaissent progressivement, au profit des Européens qui constituent maintenant entre 15 et 20 % de notre clientèle. » Pour répondre aux besoins de nouveauté des vacanciers, Croisière Navimex offre cette année des croisières d'une journée à destination des fjords du Saguenay, en plus de ses traditionnelles excursions d'observation des baleines.

« Onze bateaux-excursions appartenant à huit compagnies de navigation différentes sillonnent le fleuve Saint-Laurent depuis Trois-Rivières jusqu'à l'embouchure du Saguenay. Cinq navires ont adopté Québec comme port d'attache. Les autres larguent les amarres à Trois-Rivières, à Montmagny, à Baie Sainte-Catherine et à Tadoussac.

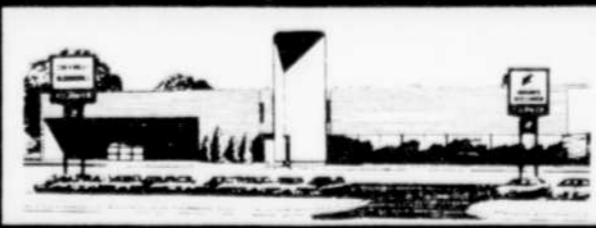
Les goûts changent

Avec le temps, les goûts de la clientèle se sont raffinés. Les passagers sont plus exigeants. Le simple tour en bateau ne suffit plus. Sur la plupart des na-

«UNE GM FOURNIER» FACILE À ACHETER, UN PLAISIR À POSSÉDER!



**FOURNIER**  
Chevrolet Oldsmobile inc.



Boul. de la Capitale  
sortie Pierre-Bertrand  
**687-5170**





Le redressement de la rue Saint-Laurent et l'implantation des services d'eau et d'égouts doivent être terminés vers la mi-septembre, dans ce secteur de Lévis-Lauzon situé près de l'industrie Baribeau.

## Lévis-Lauzon : la construction des Terrasses du Fleuve démarre

LÉVIS-LAUZON — Le secteur ouest de la rue Saint-Laurent qui longe le fleuve, à Lévis-Lauzon, changera complètement d'aspect, au cours des deux ou trois prochaines années. Des projets d'habitations de moyenne et haute gamme, évalués à quelque 20 millions \$, sont en voie de réalisation.

par GILLES PEPIN  
LE SOLEIL

Pour l'implantation des services d'eau et d'égouts, la ville a accordé un contrat de plus d'un million \$ à la société Côté Excavation. Le redressement de la rue et l'irrigation des terrains situés au bas de la falaise et au sud de la voie ferrée ajoutent à l'ampleur des travaux.

Cette construction, à proximité de l'usine Baribeau, avait d'abord été annoncée il y a un an. La municipalité explique le retard par la durée plus longue que prévu de négociations d'ententes avec Saint-Romuald, Saint-David et le Canadien national.

Le promoteur immobilier Contillet attend la fin de ces travaux, vers la mi-septembre, pour entreprendre ses investissements sur le

bas plateau. L'architecte Louis Chalifour a présenté au SOLEIL un projet de huit à 10 millions \$, qui sera réalisé en deux ou trois ans, selon l'évolution du marché.

Sous le nom de Terrasses du Fleuve, cette phase comprendra 56 maisons unifamiliales d'une valeur moyenne de 175 000 \$. Le terrain coûtera environ 10 \$ du pied carré dans ce secteur qui jouit de l'un des plus beaux panoramas de la région.

Une phase subséquente et tout aussi importante doit être précisée à l'automne par la société Logisco, propriété de M. Roger Parent. Ce projet se situera dans la falaise et près de la rue Gravel.

## Le Patro Charlesbourg sera « livré » en septembre

Le Patro de Charlesbourg pourra emménager dans le nouvel édifice comme prévu au contrat de la firme Construction de Foy vers la fin de septembre. Mais quelques locaux pourront être utilisés vers la fin août.

C'est ce qu'ont fait valoir, jeudi, la directrice du Patro, Mme Carole Pelletier, et M. Robert Linteau, de Construction de Foy.

C'est l'automne dernier que la firme de Foy, qui a obtenu de la ville de Charlesbourg le contrat de 4,6 millions \$, a commencé la construction, dans la 77e Rue, de l'édifice comprenant le Patro et deux gymnases.

En cours de route, à la demande de la direction du Patro qui

aurait aimé la fin juin, l'entrepreneur a fait tous les efforts possibles pour livrer plus tôt une partie du Patro. Mais ce fut impossible d'accommoder la direction du Patro, de dire M. Linteau. C'est attribuable, en partie, au fait qu'il a manqué de maçons et de menuisiers pendant un certain temps. Il dit pouvoir quand même livrer quelques locaux du Patro vers la fin août. Tout l'édifice sera com-

plété comme prévu au contrat, vers la fin de septembre.

Rappelons que la ville avait démoli l'ancien Patro à l'automne 1989. Le nouveau Patro comprendra un petit gymnase et un autre, de dimensions olympiques, dans l'autre partie de l'édifice. Ce dernier gymnase sera utilisé par les citoyens et les élèves des écoles environnantes et du cégep.

## Montmagny : le projet de quai progresse bien

MONTMAGNY — Le projet de remplacement du quai de Montmagny chemine bien et la construction, évaluée à environ 6 millions \$, sera complétée au printemps 1992.

### En Bref

#### ■ Rinçage du réseau d'aqueduc

La ville de Cap-Rouge avise ses citoyens que le service des travaux publics effectuera du rinçage dans le réseau d'aqueduc jusqu'en septembre. Ces travaux s'effectueront sur l'horaire régulier de 7 h 30 à 16 h 30. Il est alors possible que l'eau du robinet soit légèrement troublée et de couleur jaunâtre. Bien qu'il n'y ait pas de danger pour la santé, il suffit de laisser couler l'eau durant quelques minutes. De plus, avant de faire le lavage du linge, il est recommandé de vérifier la couleur de l'eau afin de ne pas le tacher.

#### ■ Un motocycliste se tue

SAINT-AUGUSTIN — Une collision frontale entre une motocyclette et une automobile a coûté la vie au conducteur du premier engin, vers 00 h 30, hier, sur la route 138, à Saint-Augustin. La victime est Martin Paradis, âgé de 27 ans, originaire de cette municipalité. L'accident est survenu après que le motocycliste se soit soudainement engagé sans raison apparente dans la voie de gauche, ou il a heurté le véhicule roulant en sens inverse, conduit par Chantal Bourdages, de Saint-Redempteur. Celle-ci n'a pas été blessée sérieusement.

#### ■ Blessé au dos

QUÉBEC — Un accident a fait un blessé, peu après 14 h hier, au coin des rues Marie-de-l'Incarnation et de Montmartre. Deux véhicules sont entrés en collision et un troisième, en tentant de les éviter, a freiné brusquement; son conducteur, âgé d'une quarantaine d'années, a été blessé au dos. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

par GILLES PEPIN  
LE SOLEIL

Le député-ministre Pierre Blais a précisé au SOLEIL que le projet n'a pas rencontré de contrainte majeure, depuis qu'il a été annoncé il y a plusieurs mois déjà.

Il a démenti que le projet doive être réévalué par le Conseil du Trésor. Le dossier n'aura à être présenté à cette instance qu'à l'acceptation du contrat.

Il faut comprendre, a signalé M. Blais, qu'avant l'élaboration définitive des plans et devis et la publication d'un appel d'offres, ce dossier nécessite la collaboration de plusieurs organismes, dont la Société des traversiers du Québec.

LES ANNONCES  
CLASSÉES

LE SOLEIL

647-3311

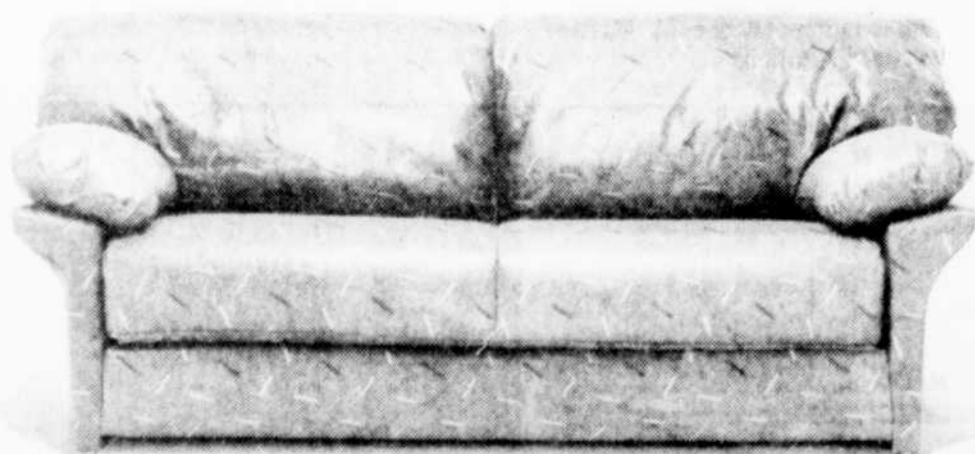
ça sonne!

JE CRAQUE POUR LE FLIP-FLOP!

LA DERNIÈRE FOIS, QUAND J'AI VU LE CANAPÉ, J'ME SUIS DIT: QU'AI! C'EST SAUTÉ! MAIS LÀ, JE CRAQUE POUR LE FLIP-FLOP! SURTOUT MAINTENANT, CAR SOFA DESIGN OFFRE 10% DE RABAIS SUR TOUS LES MODÈLES DE FLIP-FLOP. J'VOUS L'DIS, JE CRAQUE! V'NEZ, VOUS VERREZ.

SOFA DESIGN, 10, RUE COURCELETTE  
QUÉBEC, TÉLÉPHONE (418) 691-2302

sofa  
DESIGN



★ Téléphonnez d'ici le samedi 11 août, et vous obtiendrez sans frais un traitement de protection pour une pièce, d'une valeur de 24\$! ★

## Offre spéciale de nettoyage

Faites nettoyer vos tapis par nos spécialistes. De plus, obtenez en prime le nettoyage de votre vestibule.



2 pièces et un vestibule

44\$ ord. 79\$

4 pièces et un vestibule

79\$ ord. 143\$

Super offre...

Maison complète

5 pièces, 12 marches et un vestibule

109\$ Ord. 206\$

Notre service 4 étoiles: une garantie de satisfaction à coup sûr!

- ★ Nos puissants appareils de nettoyage à la vapeur rendront vos tapis éclatants de fraîcheur et de propreté.
- ★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits très passants.
- ★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
- ★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h,  
le samedi de 9 h à 13 h

Québec 624-0478

Région de Montréal 339-5420



la Saie

N'oubliez pas de demander notre traitement de protection des fibres pour prolonger l'éclat de vos moquettes fraîchement nettoyées. Les salons et salles à manger combinés comptent pour deux pièces. La commande minimale est de deux pièces. Coût pour sous-sol 2,40 le m<sup>2</sup> (0,22\$ le pi<sup>2</sup>). Frais supplémentaires pour le nettoyage des escaliers, des coussins de dossier non attachés, ainsi que des canapés modulaires et des revêtements en coton haïtien ou en feutre qui ne se nettoient qu'à sec. Frais de déplacement, s'il y a lieu. L'offre prend fin le 18 août 1990.



Le président des jeunes libéraux, M. Michel Bissonnette (à droite), a dévoilé un document de 27 pages qui sera débattu en fin de semaine au congrès de la Commission jeunesse du PLQ, à La Pocatière.

# En fin de semaine à La Pocatière Les jeunes libéraux défendront un projet de Parlement supranational

Rejetant aussi bien le fédéralisme canadien actuel que l'isolement du Québec, les jeunes libéraux proposent la mise en place d'une communauté économique Québec-Canada largement calquée sur la Communauté économique européenne et fortement inspirée des idées du premier ministre Bourassa. Au projet péquiste de souveraineté-association, les jeunes du PLQ ajoutent un Parlement supranational.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

En dévoilant hier le document de 27 pages qui sera débattu en fin

l'Assemblée nationale du Québec l'exclusivité des pouvoirs sur son territoire.

Selon cette proposition, les Québécois n'éliraient plus de députés à la Chambre des Communes, ou siègeraient seulement des représentants du reste du Canada. Cependant, un nouveau Parlement supranational serait institué, soit le Parlement de la communauté économique Québec-Canada.

Les deux États délégueraient à ce Parlement certaines compétences « pour consolider entre le Québec et le Canada un espace économique commun à l'intérieur duquel on retrouve la libre circulation des marchandises, des personnes et des capitaux, l'utilisation de la même monnaie, une politique monétaire commune, l'harmonisation de certaines politiques économiques, une politique commerciale et tarifaire unique ».

Les jeunes libéraux proposent aussi que le Québec et le Canada puissent déléguer au Parlement de la communauté les compétences requises « pour gérer les secteurs que les partenaires jugeraient avantageux de mettre en commun ». Et ils donnent en exemple de pareils secteurs la défense et la politique étrangère.

Le Québec et le Canada pourraient aussi déléguer à leur nouveau Parlement, « à l'intérieur de balises fixées, un certain droit de taxation » afin que cette institution supranationale dispose des « leviers essentiels à un contrôle adéquat des politiques monétaires ».

### Statu quo impossible

Pour convaincre du sérieux de

la position qu'adoptera la Commission jeunesse, M. Bissonnette souligne qu'au congrès de mars 1991, où le PLQ doit adopter ses nouvelles politiques constitutionnelles, les jeunes compteront pour le tiers des délégués.

De plus, le président des jeunes libéraux se dit convaincu que le projet de Communauté économique Québec-Canada, élaboré à la suite d'une consultation en cours depuis le mois de mai, respecte les paramètres fixés par le premier ministre Bourassa le 23 juin, soit la préservation de la stabilité économique, le respect des communautés culturelles et de la minorité anglophone du Québec et l'aide aux francophones hors Québec.

Les jeunes libéraux identifient d'ailleurs quatre fondements à la nouvelle structure politique qu'ils proposent : la promotion des droits fondamentaux, l'autonomie politique du Québec, un cadre propice à la stabilité et au développement et une place avantageuse sur l'échiquier international.

Enfin, en cas de refus du Canada, selon M. Bissonnette, il faudra « voir quel genre d'association serait possible pour le Québec, mais certainement pas retourner en arrière », le statu quo ne pouvant plus être une position de repli pour le Québec.

Il faut en effet constater que « le fédéralisme canadien à 10 provinces n'est plus une voie d'avenir pour le Québec » car le rejet de l'entente du lac Meech était souhaité par une « forte proportion de l'opinion publique au Canada anglais » malgré « la menace de l'éclatement du pays ».

## Vente des Expos de Montréal Bourassa pourrait intervenir

Comme ce fut le cas lors de la vente des Nordiques de Québec, les Expos de Montréal n'écartent pas la possibilité d'une intervention du premier ministre Robert Bourassa, si jamais le club de baseball ne trouve pas preneur au Québec avant le 1er septembre.

par GUY DUBE  
LE SOLEIL

Aucune démarche, officielle ou officieuse, n'a cependant encore été entamée de part et d'autre, assure le porte-parole des Expos, Richard Morency.

La direction des Expos ne s'est en aucun temps rendue au bureau du premier ministre afin d'étudier les différentes stratégies à appliquer pour s'assurer que le club reste à Montréal et continue d'appartenir à des intérêts québécois après le 1er septembre, insiste M. Morency.

Après cette date, le propriétaire actuel de l'équipe, Charles Bronfman, laissera la porte ouverte aux offres d'achat pouvant venir des États-Unis ou d'ailleurs au Canada.

Cette date limite est celle de la firme Burns-Fry qui a le contrat de vendre les Expos, ajoute M. Morency. « Ce n'est pas nécessairement notre date limite à nous. »

Le prix de vente des Expos, achetés 10 millions \$ en 1969 par le financier Bronfman, est fixé à 100 millions \$.

Jusqu'à maintenant, aucun investisseur du Québec n'a accepté d'investir les millions demandés. Power Corporation, Québecor, Bombardier, Provigo, Unigesco, Jacques Francoeur et Raymond Malenfant, pour ne nommer que ceux-là, auraient tour à tour refusé.

Mais les représentants du gouvernement québécois « commentent à s'informer énormément » de la tournure des événements, à moins d'un mois de l'échéance fixée par Burns-Fry, indique néanmoins M. Morency. Il donne en exemple le fait que le ministre du Tourisme, André Vallierand, a commencé à faire des déclarations et semble s'inquiéter du fait qu'aucun financier, entreprise ou société du Québec n'ait encore présenté d'offre formelle.

### Une réplique des Nordiques

La vente imminente des Expos n'est pas sans rappeler celle des Nordiques, il y a moins de deux ans, en novembre 1988. Tous les ingrédients sont là pour en faire une copie conforme.

Le 28 octobre 1988, LE SOLEIL annonçait que les Nordiques étaient sur le point d'être vendus à des intérêts anglophones et qu'une rencontre privée avait eu lieu au bureau du premier ministre

Bourassa pour que le club reste à Québec.

Trois jours plus tard, le 1er novembre, le président Marcel Aubut confirme la vente des Nordiques à des investisseurs anglophones. Les Nordiques avaient 28 jours pour trouver des acheteurs québécois, puisque Me Aubut pouvait se prévaloir d'un droit de préemption, si jamais des intérêts québécois se manifestaient avant 28 jours et présentaient une offre équivalente à celle des anglophones. Le lendemain, 2 novembre, le Groupe Mutuelle des fonctionnaires, par la voix de son président Gerald Duguay, s'engageait à sauver les Nordiques, en formant un consortium qui pourrait réunir les 20 millions \$ demandés. Le gouvernement du Québec annonçait du même coup qu'il n'achèterait pas le club de hockey, mais qu'il ferait le maximum pour que les Nordiques demeurent à Québec.

Le 4 novembre, Me Aubut n'écarte pas l'idée de faire partie d'un groupe qui achèterait les Nordiques.

Finalement, le 29 novembre, O'Keefe annonçait officiellement la vente des Fleurdelisés à un groupe de cinq investisseurs.

**MAISON DES SEMICONDUCTEURS**  
**SPÉCIAL AT-286 SUPER VGA**  
 AT 286-12 MHz avec Super VGA (1 024 x 768)  
 • 1 024Kb mémoire, lecteur 5.25" HD, disque dur 30 Meg  
 • Clavier étendu, moniteur couleur multysync, sortie I/O  
 • Carte Super VGA (1 024 x 768) avec 512Kb et MS-DOS 4.01 et traitement de texte. **1799\$**

**IMPRIMANTES**  
 NX-1000 II **239\$**  
 NX-1000 COULEUR **309\$**  
 NX-2410 (24 aiguilles) **419\$**  
 NX-1500 **499\$**

**PLAZA LAVAL**  
 2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy  
**659-7767**

**DENTISTE SPÉCIALISTE POUR ENFANTS**

**Dr Suzanne Hébert**  
 Dr Suzanne Hébert informe la population de l'ouverture de sa nouvelle clinique. Dr Hébert a obtenu son doctorat en médecine dentaire en 1980 à l'Université de Montréal. Par la suite elle obtint un diplôme de dentiste pédiatrique après une résidence de deux ans à l'hôpital Ste-Justine. Dr Hébert cumule 10 ans d'expérience clinique auprès des enfants.  
 Vous pouvez la joindre au: 1875 Notre-Dame, Bureau 209, Place Notre-Dame, Ancienne-Lorette, QC  
**871-5008**

**CARILLON**  
**HÔTEL**  
**RÉCEPTIONS ET BANQUETS DE TOUT GENRE**  
 Plusieurs salles à votre disposition avec équipements audiovisuels disponibles.  
**RÉSERVATION: Marie Fiset (418) 653-5234**

**Clinique d'ophtalmologie**  
**Dr J.R. Clément, m.d.**  
**Verres de contact**  
 PLACE DE LA CITÉ  
 2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy  
 (418) 654-1488

**Clinique Médicale du Lac**

**Dr Janick Laberge, m.d.**, est heureuse d'annoncer à toute la population de Lac Beauport et des environs, l'ouverture de sa nouvelle clinique médicale, située au 795, boul. du Lac, Charlesbourg.  
 Dr Laberge a obtenu son doctorat en médecine à l'Université Laval en 1986. Elle a œuvré en médecine d'urgence à Montréal puis en médecine familiale à Chicoutimi.  
 Elle offre les services de médecine familiale.  
 Horaire du lundi au vendredi, pour rendez-vous: **841-0525**

découvrez la  
 Une croisière guidée d'une durée de 2h30  
 Départ: tous les dimanches, samedis, mardi, jeudi et vendredi.

**GROSSE-ÎLE sur le Lachance III**

De Québec a 9h, retour à 19h, au coût de **50\$**  
 De Sainte-Anne-de-Beaupré a 11h, retour à 16h45, au coût de **43\$**  
**DÉPARTS TOUTS LES JOURS SUR LE LACHANCE III OU LE C.S. MÉRIDIEN**

De Montmagny ou de Berthier-sur-Mer a 13h30, retour à 17h30, au coût de **39\$**  
 De Berthier-sur-Mer tous les jours (sauf les mercredis et samedis), a 9h, retour à 13h, au coût de **39\$**

**JOURNÉE COMPLÈTE les mercredis et samedis**  
 De Montmagny ou de Berthier-sur-Mer à 10h, retour à 18h, au coût de 59\$ incluant le repas sur Grosse-Île.

Pour information et réservation:  
 Montmagny/Berthier-sur-Mer (418) 248-9196  
 Québec (418) 692-5218  
 Sainte-Anne-de-Beaupré (418) 827-8477  
**Prix spéciaux pour les enfants**

**Les croisières du grand fleuve inc.**

**festival du cuir**  
 Loretteville  
**9 au 12 août 90**

Procurez-vous le dépliant dans tous les commerces de Loretteville.

**Judi, 9 août 90**  
 19h: Ouverture officielle. Gâteau (2 000 personnes)  
 21h: Mitsou, super spectacle

**Vendredi, 10 août 90**  
 14h: Double Défi  
 20h: Défilé de mode (agence Carmelle)  
 21h: Rythmison

**Samedi, 11 août 90**  
 20h: Beatles Forever

**Dimanche, 12 août 90**  
 16h: Spectacle "Au nom de la paix, arrêtez!"  
 21h: Feu d'artifice

Information: **847-9932**

**MITSOU**

Communauté urbaine de Québec  
 Gouvernement du Québec, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

**MATELAS DAUPHIN**

**MAINTENANT À PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS**  
**652-3411** Et n'oubliez pas notre super promotion 20<sup>e</sup> anniversaire  
 Vous courez la chance de gagner le remboursement de votre facture.  
 Tous les détails sur place.

## OKA: LA GUERRE DES BARRICADES

## Une pétition d'appui aux autochtones circule à Québec

Ils sont une vingtaine et se manifestent sous la bannière de « Comité d'appui aux revendications des Premières Nations ». Dans une pétition qu'ils destinent aux gouvernements, ils dénoncent l'attitude répressive à chaque conflit avec les autochtones et réclament que soient reconnues comme société distincte les Premières Nations.

par NATHALIE ROY  
LE SOLEIL

Depuis bientôt une semaine, une pétition d'appui aux revendications des autochtones circule dans la région de Québec. Jusqu'à maintenant, un peu plus de 500 personnes y ont apposé leur nom.

Par cette pétition, les signataires manifestent leur « désaccord profond avec l'attitude répressive et violente adoptée par la Sûreté du Québec et le gouvernement du Québec ainsi que leur désapprobation en regard du silence et de l'immobilisme du gouvernement du Canada ».

Aussi, cette pétition réclame la rétrocession d'une partie des terres ancestrales, la reconnaissance du statut de société distincte et le droit à l'autonomie gouvernementale des Premières Nations.

Le comité d'appui, formé au début du conflit armé à Oka et dont les membres sont franco-phones et non-autochtones, veut,

d'une part, effectuer des pressions auprès des gouvernements et, d'autre part, sensibiliser les Québécois qui réclament aussi une société distincte.

Un membre de ce comité, Jean-François Sirois, expliquait hier au SOLEIL sa position concernant l'attitude du gouvernement face aux autochtones, notamment à la suite des événements survenus au cours des dernières semaines. Selon lui, le gouvernement doit cesser de négocier sur la forme et s'attaquer au fond. « Les autochtones, depuis longtemps, ne croient plus aux négociations. Voilà pourquoi on se retrouve dans une impasse comme celle que l'on vit actuellement. »

M. Sirois, qui est président des jeunes du NPD à Québec, dit que la présence de barricades par les Mohawks autour du territoire d'Oka et dans la réserve de Kanasatake est toute justifiée: « Une barricade est un poste défensif. Dans le cas actuel, c'était pour

eux le seul moyen de faire accélérer les discussions. »

Autrement, ajoute-t-il, le terrain de golf se serait construit et le gouvernement n'aurait eu d'autre choix que de leur offrir des compensations financières. « Les autochtones ne veulent pas d'argent. Ce qu'ils veulent, c'est les terres qui leur appartiennent », ajoute M. Sirois.

M. Sirois affirme que dans tous les conflits entre les deux peuples, le gouvernement a toujours abusé de son pouvoir. « On reconnaît les réserves mais on s'ingère dans leur gestion. Les cas des cigarettes — que le gouvernement considère comme de la contrebande — et les bingos n'en sont que des exemples. »

Au sujet de la présence des Warriors et des nombreuses armes sur les territoires occupés, M. Sirois croit que s'il n'y avait pas eu d'agression policière, rien ne se serait passé. Pour lui, les Warriors, qui sont initialement un groupe modéré, n'ont eu d'autre choix que de riposter quand les policiers ont commencé.

Pour expliquer la réticence de la population à signer la pétition (500 noms seulement jusqu'à

maintenant), le membre du comité d'appui soutient que le gouvernement a tout mis en oeuvre pour criminaliser les Warriors et qu'ainsi, il insécurise la population.

## Le Canada pourrait être tenu de garantir l'amnistie aux Warriors

MONTREAL (PC) — Un important avocat de Montréal a affirmé jeudi que le Canada pourrait être moralement tenu de garantir l'amnistie aux Warriors qui défendent les barricades d'Oka où le caporal Marcel Lemay a été tué le 11 juillet dernier.

Une telle amnistie pourrait non seulement permettre d'arriver plus facilement à une entente, mais aussi faciliter la réconciliation entre les Blancs et les autochtones lorsque la crise sera réglée, croit Me Robert St-Louis, président de la section canadienne de l'Association américaine des juristes.

La Sûreté du Québec a actuellement identifié 45 guerriers mohawks qui se trouvaient sur les barricades le 11 juillet, lors de l'attaque menée par des centaines de policiers armés, attaque au cours de laquelle le caporal Lemay, âgé

de 31 ans, avait trouvé la mort. La police a déclaré, la semaine dernière, que des centaines d'accusations criminelles pourraient être portées contre les Warriors.

Mais Me St-Louis a dit dans une entrevue que les Warriors peuvent soutenir qu'ils sont des « combattants légitimes » au sens de la loi internationale, donc qu'ils ne peuvent être sujets à des poursuites criminelles.

« Est-ce un meurtre lorsqu'un soldat tire sur un individu armé qui fait partie des forces ennemies? », demande l'avocat.

Walter David, un membre de

l'équipe mohawk essayant de négocier la fin du face-à-face armé, a déclaré mercredi au comité du Sénat chargé des questions autochtones, que les Mohawks désiraient une amnistie.

## Convention de Genève

Me St-Louis a mentionné que l'amnistie pourrait être justifiée par un traité approuvé au Parlement il y a deux mois. Ce traité est un protocole de la Convention de Genève présentement dans ses étapes finales de ratification.

La Convention de Genève, rédigée en 1864, établit des règles internationales pour des choses telles le traitement des prisonniers de guerre. Un protocole, adopté en 1977, traite des guerres civiles appelées « conflits armés non-internationaux ».

Cette règle s'applique aux conflits entre « des forces armées nationales et des forces armées dissidentes ou autres groupes armés organisés qui, sous le commandement de responsables, exercent un contrôle sur une partie du territoire ».

« Nous croyons que cette définition s'applique au conflit qui oppose les Mohawks à la Sûreté du Québec », affirme Me St-Louis.

Il a noté que des fonctionnaires fédéraux et provinciaux se sont plaints en de multiples occasions que les Warriors gardant les barricades constituent une force lourdement armée qui suit ses propres dirigeants plutôt que les autorités officielles des autochtones.

« Les gouvernements pourraient avoir raison sur ce point, dit Me St-Louis. Mais s'ils ont raison, ils doivent alors accepter que la définition du protocole s'applique au présent conflit. »

Le protocole interdit, entre autres choses, que les forces policières ou militaires empêchent l'approvisionnement en nourriture et en médicaments, retiennent un conducteur d'ambulance ou embêtent sans raison des civils. Quelques incidents de ce type, impliquant la police provinciale, auraient eu lieu à Oka.

Les Mohawks eux-mêmes pourraient faire avancer les choses en déclarant publiquement qu'ils acceptent le protocole.

« Il semble que nous faisons face à une situation ironique dans laquelle les représentants du gouvernement accusent les Warriors de faire une insurrection armée, pendant que les forces gouvernementales ne se considèrent pas tenues par des règlements internationaux que le Canada a signés et inclus dans sa propre législation », a conclu Me St-Louis.

plein la vue! rien à payer avant  
JANVIER '91\* SANS INTÉRÊT AUCUNS FRAIS



### RÉFRIGÉRATEUR DE GRAND LUXE AVEC GARANTIE MAYTAG

Ultrafiable, il offre plusieurs caractéristiques des plus intéressantes comme les tablettes de porte profondes, des demi-tablettes réglables en verre, de nombreux compartiments, des tiroirs sur roulement à billes et beaucoup plus. MAYTAG, à la demande du client, rachètera l'appareil au prix de détail payé par ce dernier si le système de réfrigération scelle fait défaut avant le 1<sup>er</sup> de l'an 2000.

(Cette offre prend fin le 31 août 1990.)

**DécoMeuble**  
**Leon**  
1970-1985

Heures d'ouverture: lundi, mardi et mercredi: 9 h à 17 h 30; jeudi et vendredi: 9 h à 21 h; samedi: 9 h à 17 h

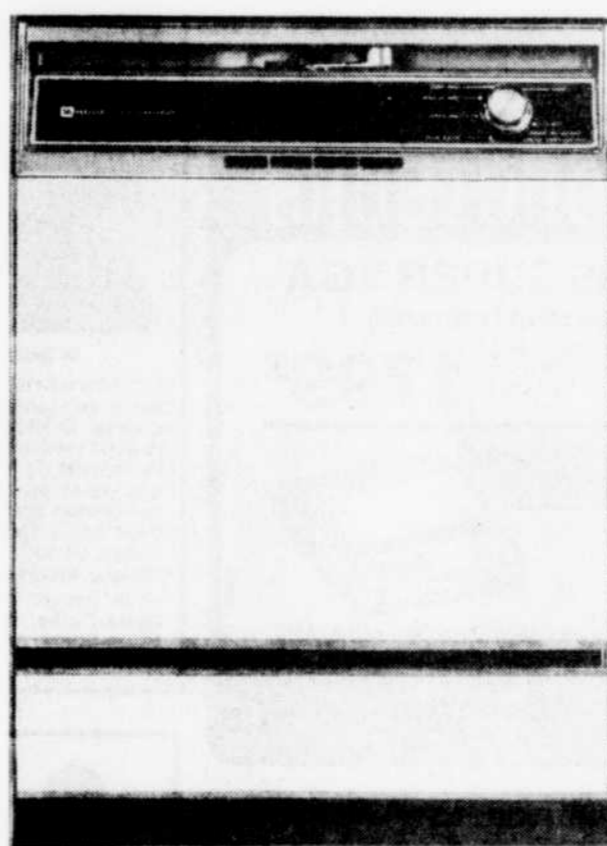
**VANIER**  
100, rue Chabot  
à proximité des Halles Fleur de Lys  
683-9600

**SAINTE-FOY**  
2635, boul. Hochelaga  
Place de la Cité  
657-9902

**CHARLESBOURG**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Carrefour Charlesbourg  
627-3073

**BEAUPORT**  
4175, boul. Sainte-Anne  
voisin Quincailerie Nap. Boly  
667-7851

**LÉVIS-LAUZON**  
300, côte du Passage  
Galeries Chagnon  
835-0606

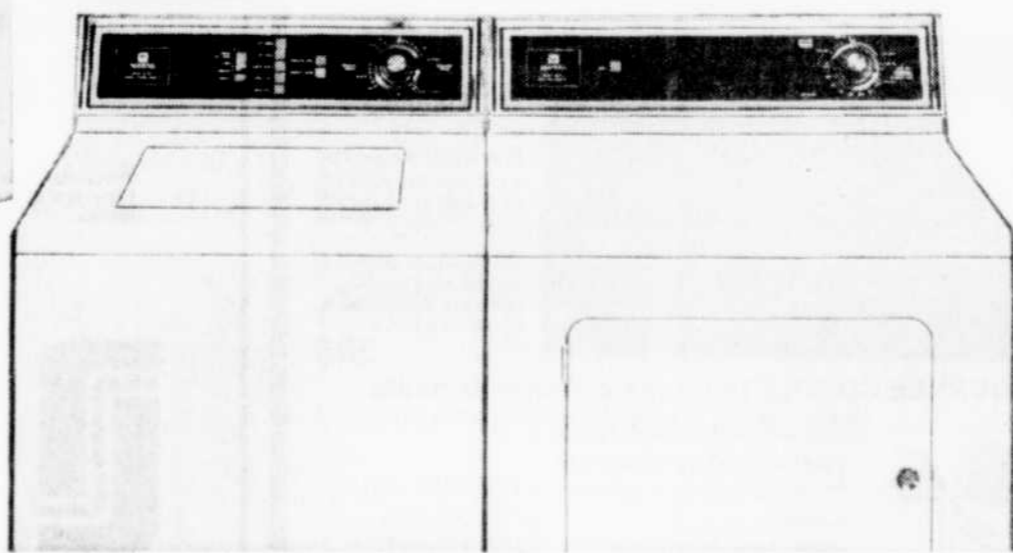


### RABAIS DE 60\$

sur le fantastique  
**LAVE-VAISSELLE  
À ENCASTRER**  
WU304

offrant une capacité, une souplesse de rangement et une puissance de récurage inégalées. En plus d'être silencieux et d'économiser l'énergie, il offre deux réglages de séchage par ventilation, plusieurs réglages de lavage et bien plus.

**MAYTAG**



### ENSEMBLE DE BUANDERIE DE HAUTE QUALITÉ

**RABAIS DE  
80\$**

sur une durable laveuse  
haute performance A613T

**RABAIS DE  
70\$**

sur une sècheuse à grand  
tambour DE313D

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215 - LIVRAISON GRATUITE

\* CONDITIONS GÉNÉRALES: sujet à l'approbation du crédit. Ces conditions sont valides avec tout achat minimal de 400 \$ et ne s'appliquent pas sur la marchandise en liquidation. Des frais minimaux de transport peuvent être exigés pour une livraison à l'extérieur du territoire normalement desservi par nos camions.

◆ LE SECRET ◆

LE MIEUX GARDÉ

◆ MONTRÉAL ◆

**HÔTEL  
LA CITADELLE**  
UN HÔTEL CLARION

410 QUÉBEC, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC  
(514) 844-8851

Quand vous séjournez à l'Hôtel Clarion La Citadelle, vous bénéficiez de la grande distinction de l'accueil chaleureux et du charme d'un petit hôtel particulier de style européen offrant le luxe et le service propres à un hôtel de première classe. Situé en plein cœur de Montréal à quelques minutes de marche du centre-ville, il y a un studio de santé/exercice et une piscine sur le toit et la cuisine y est gastronomique. En ce moment, vous pouvez profiter du service grandement acclamé de l'Hôtel Clarion La Citadelle et importer quel jour de la semaine à un prix spécial pour l'été à compter de:

**89<sup>00</sup>\$\***

Chambre pour une ou deux personnes

\*Sur demande avec restrictions. Taxes canadiennes. À l'exclusion des taxes de groupes et autres taxes redoublées. L'offre prend fin le 30 septembre 1990.

**KANATA HOTELS & RESORTS**

MUSKOKA • ROCKY CREST RESORT

**HÔTEL CLARION**

MONTRÉAL • HÔTEL LA CITADELLE

OTTAWA • HÔTEL ROXBOROUGH

TORONTO • THE BROWNSTONE

TORONTO • ESSEX PARK HOTEL

NIAGARA FALLS • THE OLD STONE INN

**QUALITY INN**

RENFREW • THE RENFREW INN

Composez les numéros sans frais au Canada et aux États-Unis 1-800-263-8967 ou 1-800-221-2222. À Toronto, composez le (416) 364-2667.

**OKA: LA GUERRE DES BARRICADES**

**Ryan promet d'indemniser les évacués Le PQ réclame un débat en commission parlementaire**

OKA (PC) — Le gouvernement provincial compensera les coûts du logement et des repas déboursés par les 62 familles d'Oka qui ont été forcées de quitter leur maison à cause du présent affrontement dans cette municipalité, a affirmé hier le ministre de l'Éducation Claude Ryan, également ministre responsable de cette région.

En visite à Oka, M. Ryan a par ailleurs apporté bien peu de réconfort aux propriétaires de commerces qui, avec l'absence de touristes, ont vu fondre leurs chiffres d'affaires. C'est le gouvernement qui étudiera les pertes des commerces cas par cas, a dit M. Ryan.

M. Michel Beaulne, propriétaire du restaurant Clémentine, un quatre étoiles situé le long de la rivière Outaouais, a indiqué qu'il avait perdu 10 000 \$ par semaine depuis le 11 juillet. Lui et quelque 70 autres commerçants d'Oka se sont réunis jeudi pour discuter de leurs pertes.

« Nous nous demandons sérieusement si nos commerces survivront », a déclaré M. Claude Arriot, propriétaire d'une marina, dont les clients ne peuvent accéder à leurs embarcations à cause des barricades des policiers. « Jusqu'ici, nous n'avons pas encore eu de difficulté à effectuer nos paiements à la banque, mais ce sera le cas dans une semaine ou deux. »

**Prisonnier et stress**  
M. Arriot, qui a été évacué avec sa femme et ses deux enfants, a cependant dit qu'il était satisfait de l'offre faite à l'hôtel de

ville d'Oka par M. Ryan, concernant le logement et les repas.

Le gouvernement paiera 12 \$ par jour aux évacués d'Oka demeurant avec des parents ou des amis, la note d'hôtel pour ceux y demeurant, ou jusqu'à 150 \$ par famille par jour pour ceux demeurant ailleurs, a fait savoir M. Ryan. Il a ajouté que chaque personne recevrait 33 \$ par jour pour ses repas.

En outre, les agriculteurs de la municipalité recevront une compensation pour leurs récoltes de pommes et de fraises pourries dans les champs, à la suite du manque d'ouvriers pour les cueillir.

Mais Yvon St-Jacques, un citoyen d'Oka, n'a provoqué qu'un haussement d'épaules et un signe négatif de la tête de la part de M. Ryan lorsqu'il a demandé s'il recevrait une compensation pour « le stress subi en demeurant prisonnier dans la municipalité ».

M. St-Jacques, un travailleur de l'automobile, a expliqué qu'il est « très stressant d'avoir constamment à franchir les barricades de surveillance de la police ».

Quand on lui a demandé quelles compensations recevraient les résidents de Châteauguay qui ont dû être aussi évacués, M. Ryan a répondu qu'en principe, les mêmes compensations leur seraient offertes. Mais, a ajouté le ministre, le gouvernement ne remboursera pas les habitants de Châteauguay pour ce qu'il leur en a coûté de plus en essence pour se rendre à Montréal et revenir.

Il y a deux ans, Oka avait demandé d'avoir son propre poste de la Sûreté du Québec, pour ne pas dépendre du poste de St-Eustache. En annonçant qu'Oka aura son poste permanent, M. Ryan a précisé que cette décision n'avait aucun lien avec le présent affrontement armé.



Claude Ryan était à Oka, hier

(PC) — Le leader parlementaire du Parti québécois, Guy Chevrette, réclame la convocation dans les plus brefs délais de la commission parlementaire des Institutions afin de permettre aux parties impliquées dans la crise autochtone de s'exprimer et d'ébaucher des éléments de solution.

Dans un entretien téléphonique, hier, avec la Presse canadienne, M. Chevrette a par ailleurs dénoncé l'attitude du premier ministre Robert Bourassa, « qui continue de gérer une crise plutôt que d'essayer de l'éviter, selon son habitude qu'on a si bien connue entre 1970 et 1976 ».

Le parlement demeure un instrument valable qu'il faut utiliser et, à cet égard, le leader parlementaire de l'Opposition trouve « in-

concevable » que les élus soient tenus à l'écart du débat pendant qu'à Ottawa, par exemple, le comité du Sénat sur les peuples autochtones tient présentement des audiences publiques.

M. Chevrette a dit que « c'est indécent » de n'avoir rien fait au cours des trois premières semaines de la crise. « Ça démontre bien l'incapacité de gouverner de M. Bourassa et sa propension à laisser pourrir les crises avant d'agir. »

<p>3 MODELES, BLANC Rég. 489 \$ Spécial <b>299<sup>99</sup></b></p>	<p>3 VANITES BLANCHES Rég. 249,95 Spécial <b>169<sup>95</sup></b></p>	<p>6 DINETTES Rég. 600 \$ Spécial <b>399<sup>95</sup></b></p>	<p>ENSEMBLE 5 PIÈCES Rég. 1400 \$ Spécial <b>875<sup>95</sup></b></p>	<p>ENSEMBLE 3 PIÈCES BLANC Rég. 600 \$ Spécial <b>299<sup>95</sup></b></p>
---	---	---	---	--

**ENSEMBLE 5 PIÈCES AVEC CHAISE**  
Couleur miel. Rég. 3 225 \$  
Seulement **1 750<sup>95</sup>**

**FERMETURE BAIL TERMINÉ**  
de **20% à 70%** de rabais

**la maison du foyer**  
PLACE CARTIER  
740, boul. Charest Est 523-6311

MIROIR NATUREL Rég. 249 \$ Spécial **125<sup>95</sup>**

BANC DE BAR À partir de **59<sup>95</sup>**

**Le Nouveau DEAUVILLE**  
LES GALERIES DE LA CANARDIÈRE  
GRILLADES & FRUITS DE MER

Fuyez la canicule le temps d'un bon repas dans une ambiance agréable et... climatisée. Cette semaine, le chef André-Marc Goulet vous invite à déguster ses spécialités estivales, un vrai régal!

**SPÉCIAL TABLE D'HÔTE**

Nos entrées: — La tomate monégasque au gratin  
— Le velouté de pétoncles Grand Duc

Nos potages: — Crème de poireau  
— Consommé nature

Nos plats: — Sauté de boeuf en goulache **18<sup>95</sup>**  
— Crevettes à la Valencienne **21<sup>95</sup>**  
— Notre côte de boeuf au jus **22<sup>95</sup>**

Chariot de desserts  
Thé, café, lait

**Menus du jour à 5<sup>95</sup> ou 6<sup>95</sup>**

RÉSERVATIONS: 667-1159  
Stationnement facile - GALERIES DE LA CANARDIÈRE

**LE CONCESSIONNAIRE LE PLUS ouvert**

**OUVERT LE SAMEDI**

sur: Firefly, Sunbird, Tempest, Grand Am, Grand Prix, Transport, Skylark, Regal

Pick-up, Safari, Tracker, Jimmy (2 p. 90-91)

**taux de financement à 10,9%** 48 mois

Pour une semaine seulement en jouant à la roulette chanceuse **GAGNEZ jusqu'à 750 \$**

50 \$ 100 \$ 200 \$ 300 \$ 400 \$ 750 \$

**À PLACE LAURIER MÊME**  
Germain-des-Prés **659-6420**  
(voisin de la gare d'autobus Voyageur)

Le seul concessionnaire Pontiac, Buick, Cadillac de Québec recommandé par le Club automobile.

**B COLLÈGE BART**  
ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham  
Québec (Québec)  
G1R 1A2  
(418) 522-3906

**VENEZ ACQUÉRIR UNE SOLIDE FORMATION**  
Intégration au marché du travail

**ENSEIGNEMENT AUX ADULTES**

**Techniques de bureau\***

Entre autres:

- Introduction aux micro-ordinateurs
- Traitement de texte (WordPerfect)
- Anglais des affaires
- Correspondance commerciale
- Grammaire française
- Comptabilité
- Prise de notes
- Dactylographie

**Services offerts par le collège**

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Bibliothèque
- Laboratoires de sténographie et d'informatique

\* Certificat d'études collégiales 412.62

**Cours dispensés dans un horaire souple**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

**Début de la session d'automne**  
27 août 1990

**Allez droit au but, inscrivez-vous.**  
**522-3906**

## OKA: LA GUERRE DES BARRICADES

## Audiences des commissions de la personne à Sept-Iles

## Le peuple innu souhaite faire valoir des exemples d'atteinte à ses droits

En coude à coude avec les Innu de la Côte-Nord et du Labrador, des chefs autochtones de premier plan, au moins un Mohawk de la « maison longue » et des porte-parole d'autres nations amérindiennes assisteront aux audiences des commissions des droits de la personne du Québec, de Terre-Neuve et du Canada, à Maloténam, près de Sept-Iles, la semaine prochaine.

par MARC SAINT-PIERRE  
LE SOLEIL

Ces audiences des trois commissions de la personne, les 7 et 8 août, font suite à une requête formulée plus tôt cette année par les Innu.

Le peuple innu, constitué d'une dizaine de bandes indiennes occupant l'immense territoire compris entre Pointe-Bleue, au Lac-Saint-Jean, et North West River, au Labrador, souhaite au cours de ces

audiences faire valoir des situations portant atteinte à ses droits.

« C'est une première », a noté le secrétaire général du Innu Takuaihan Uashat mak Mani-Utenam (Conseil de bande de Sept-Iles), Gilbert Pilot.

Les trois commissions seront représentées par leurs grands patrons respectifs: Viviane Gladis pour Terre-Neuve; Jacques Lachapelle pour le Québec; et Max Yalden pour le fédéral.

Du côté autochtone, on attend

notamment Georges Erasmus et Konrad Sioui, respectivement chef national et vice-chef de l'Assemblée des premières nations, des porte-parole des Malécites et des Algonquins, etc.

Dans la foulée de l'après-Meech et du soulèvement mohawk, ces audiences vont illustrer que la marmite innu bouillonne déjà, elle aussi, sur la Côte-Nord.

« Le peuple innu s'est adressé aux commissions parce qu'elles sont les « fiduciaires » de la Déclaration universelle des Droits de l'homme et des différents instruments internationaux. Il faut se souvenir que le Canada, en signant ces instruments relatifs aux droits des peuples, s'est engagé à se conformer à l'esprit et à la lettre des droits et libertés et,

conséquemment, à ne pas discriminer dans sa législation interne », a indiqué Gilbert Pilot.

Si les commissions des droits de la personne témoignent de cet engagement, il n'en demeure pas moins que le peuple innu est confronté, jour après jour, à des situations pénibles qui ont des incidences sur son développement, a ajouté le secrétaire général du Innu Takuaihan.

## Vidéo

À ce propos, les Innu entendent donner aux commissaires de quoi se mettre sous la dent. Un document vidéo monté à partir de témoignages glanés un peu partout dans la région et faisant état de faits portant atteinte aux droits et libertés des Innu leur sera notamment soumis. Une bricole constituée de 3000 articles de journaux de la Côte-Nord sera également déposée sur la table des trois commissions.

« Nous pensons que les commissions seront à même d'évaluer le traitement que les médias ont accordé au dossier amérindien au cours des 40 dernières années », a noté M. Pilot.

Des aînés témoigneront également des relations de coexistence entre le peuple innu, les Québécois et les Canadiens. Ceci, au cours des dernières décennies.

Des jeunes Innu, notamment des produits de ces pensionnats naguère implantés en Côte-Nord par le clergé, parleront pour leur part de leurs déchirements, de leurs angoisses et de leurs perspectives d'avenir.

Les commissions seront également à nouveau saisies d'une récente requête des Innu de lancer une enquête publique sur les relations, décrites comme tendues par les autochtones, qui prévalent entre eux et les corps policiers.



Le chef de la délégation, M. Kenneth Deer, qui est accompagné de son épouse, Kanati Shon, s'est dit satisfait d'avoir jusqu'ici « mis le gouvernement canadien sur une extrême défensive ».

## ONU: la nomination d'un observateur recommandée

GENÈVE (PC) — Des peuples indigènes ont adopté une résolution, hier, qu'ils soumettront la semaine prochaine à la sous-commission de prévention de la discrimination et de protection des minorités des Nations unies.

Ils demandent à la sous-commission de recommander qu'un observateur soit nommé pour juger des événements qui se déroulent à Oka, au Québec.

Ils réclament également du Canada et des États-Unis qu'ils « règlent pacifiquement les problèmes avec les Mohawks et qu'ils fassent partager aux Mohawks leur politi-

que de droits de la personne ».

La crise des Mohawks a dominé la session du Groupe de travail sur les populations indigènes, grâce à une délégation de quatre Mohawks qui a attiré l'attention de l'ONU.

Le chef de la délégation, M. Kenneth Deer, s'est dit satisfait d'avoir jusqu'ici « mis le gouvernement canadien sur une extrême défensive ».

## REPRISE DE FAILLITE

Meilleur placement inespéré

## 30 TERRAINS À LIQUIDER

dont 20 terrains non boisés  
et 10 terrains boisés

Surface variant de 7500 à 10 000 pi ca

Situés rues Boisvert et Paradis, Saint-Étienne  
(à la sortie des ponts)

## TOUS LES SERVICES SONT EN PLACE

asphalte, égout, aqueduc au complet

## ACHETEZ AVANT LA TPS

PRIX **40%** EN BAS DU PRIX DU MARCHÉ  
À partir de 1,50 \$ pi ca

## TOUT DOIT ÊTRE VENDU RAPIDEMENT

PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS

Tél.: M. NOREAU M. HUOT M. NOREAU  
jour jour-soir soir  
871-7444 831-4747 831-4324

## SONATA 1990 NEUVE

à partir de

**13 995 \$\***

garantie 5 ans  
100 000 km  
+ entretien normal  
gratuit 3 ans, 60 000 km

+	+	+
Transmission automatique <b>GRATUITE</b>	Air conditionné <b>GRATUIT*</b>	Financement <b>13<sup>9</sup>%</b> 12 mois

\* Rabais du manufacturier inclus  
Transport, préparation et taxes en sus Hyundai, des voitures bien pensées

**STE-FOY**  
**CD**  
**HYUNDAI**

**654-9292**

2650, Dalton, Parc Colbert  
Sainte-Foy

## Allez donc vous promener!

Cet été, partez à la découverte du Québec en famille et hébergez toute la tribu à partir de **69\$\*** dans un Hôtel des Gouverneurs! Les enfants de 18 ans et moins partageant la chambre de leurs parents seront hébergés gratuitement dans tout Hôtel des Gouverneurs du Québec. Et ce n'est pas tout car l'Hôtel des Gouverneurs vous offrira **10\$ par jour** une remise supplémentaire de sur présentation d'un reçu d'une activité touristique, sportive ou culturelle régionale à laquelle vous aurez pris part! Réservez tôt car le nombre de chambres offertes à ce tarif est limité. Communiquez avec votre agent de voyages ou composez, sans frais, le **1 800 463-2820**. Bonnes vacances!

  
HÔTEL  
DES GOUVERNEURS

\*Prix par chambre, occupation simple ou double jusqu'au 15 octobre 1990.  
Sept-Iles 698, Chicoutimi 698, Trois-Rivières 698, Sherbrooke 698, Rimouski 798, Matane 778,  
Québec (Place Hauteville) 1098, Ste-Foy 898, Montréal (Place Dupuis) 998, Montréal (Le Grand) 1098,  
Longueuil (Le Charron) 798, Laval 898.

**MATELAS**  
**DAUPHIN**



**MAINTENANT À PLACE**  
**DES QUATRE-BOURGEOIS**

**652-3411**

Et n'oubliez pas notre super promotion 20<sup>e</sup> anniversaire  
Vous courez la chance de gagner le remboursement de votre facture  
Tous les détails sur place

## Selon Phil Edmonston Le NPD-Québec devrait s'affilier à un autre parti

OTTAWA (PC) — Selon le seul député néo-démocrate québécois au Parlement fédéral, M. Phil Edmonston, le NPD-Québec devrait compléter son indépendance face à son cousin fédéral en se donnant un nouveau nom, parce que les deux partis n'ont rien en commun.

Le NPD-Québec a décidé en 1989 de se dissocier du Nouveau Parti démocratique du Canada, après plusieurs années de tensions entre les deux regroupements politiques.

Un autre différend a fait surface la semaine dernière lorsque le NPD-Québec a demandé publiquement à la candidate néo-démocrate en vue des élections partielles fédérales dans Laurier-Sainte-Marie, Mme Louise O'Neil, de se désister afin de laisser le champ libre à M. Gilles Duceppe, candidat indépendant souverainiste.

Il n'y a plus aucune chance de réconciliation et la branche provinciale du NPD devrait maintenant s'affilier à un autre parti, a affirmé, hier, M. Edmonston au cours d'une entrevue accordée depuis Montréal.

«Le problème, c'est qu'ils ne peuvent véritablement trouver refuge dans un des vieux partis fédéraux, convient-il. Ils devront donc se trouver un autre nom.»

Comme plusieurs autres candidats qui se présentent dans Laurier-Sainte-Marie, Mme O'Neil, ancien membre de l'exécutif du NPD-Québec, s'est prononcée en faveur de la souveraineté du Québec.

M. Eric Darien, porte-parole de Mme O'Neil, doute que la déclaration de la semaine dernière ait causé du tort à la candidate néo-démocrate, car le NPD-Québec a perdu beaucoup de plumes lors des élections provinciales de septembre dernier.

Mais, admet-il, le fait qu'un groupe de néo-démocrates fasse campagne pour une candidate souverainiste peut nuire au parti fédéral. «Pour clarifier la situation, il serait utile de changer de nom, avoue-t-il. Les gens à l'extérieur du Québec ne savent pas que le NPD-Québec et le NPD-Canada sont des partis distincts.»

M. Michael Campbell-Balagus, directeur des communications du NPD-Canada, a déclaré, de son côté, que la chef du parti, Mme Audrey McLaughlin, est plutôt mécontente de la situation et en-

tend discuter du problème lors de la prochaine rencontre du conseil fédéral, en septembre à Ottawa.

Mme McLaughlin n'a pas contesté les visées souverainistes de Mme O'Neil. La leader du NPD fédéral considère que, pour la majorité des Québécois, la souveraineté-association ne signifie par une scission complète du reste du Canada. Mais les séparatistes durs ne sont pas les bienvenus au sein du parti fédéral, a-t-elle ajouté.



Phil Edmonston.

### GRANDE VENTE FIN DE SAISON DE TENTES-ROULOTTES



CHOIX DE 6  
PLANS DE  
PLANCHER

Modèle léger qui  
peut être remorqué  
avec une auto de 4  
cylindres.



SPECIAL

1 =	BA650 =	4 700 \$ =	<b>4 300 \$</b>
4 =	BA700 =	5 398 \$ =	<b>4 995 \$</b>
2 =	BA850 =	5 629 \$ =	<b>5 195 \$</b>
2 =	BA1000 =	6 185 \$ =	<b>5 675 \$</b>
2 =	BA1050 =	6 295 \$ =	<b>5 795 \$</b>
2 =	BA1200 =	7 250 \$ =	<b>6 695 \$</b>

QUANTITÉ LIMITÉE. BALANCE INVENTAIRE.

### ROULOTTES LANGLOIS

6060, boul. Hamel, L'Ancienne-Lorette 872-8844  
6090, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien 822-0671

## Équipement médical remis aux victimes du séisme en Iran

OTTAWA (PC) — Des entreprises canadiennes ont uni leurs efforts afin de fournir de l'équipement médical d'une valeur de plus d'un million de dollars aux victimes du tremblement de terre en Iran.

Le matériel a été entreposé par la compagnie Smith Kline Beecham Inc. à Pointe-Claire, au Québec.

MAP International a recueilli plus de 20 tonnes de matériel d'une valeur de 1,37 million \$, provenant

de sociétés pharmaceutiques.

Air Canada se chargera de transporter les dons jusqu'à Londres, à partir de l'aéroport de Mi-

Le matériel a été entreposé par la compagnie Smith Kline Beecham Inc. à Pointe-Claire, au Québec.

J A R D I N

# Tutti Frutti

## Jusqu'à 50%

### sur nos meubles de patio



Québec, Angle boul. Hamel/Henri IV, (418) 871 22 21

Lévis, Saint-David 4447, boul. de la Rive-Sud (rte 132) (418) 835 15 73

# St-Raymond

## VILLE DE L'AUTOMOBILE

*Pour trouver  
choix, bas prix  
et service!*

Québec: 692-1315  
Local: 337-2204

**SAUVAGEAU**  
PONTIAC BUICK GMC LTEX

Local: 337-4646 Québec: 692-0119

**RST-RAYMOND**  
Automobiles inc. NISSAN

Local: 337-2256  
Québec: 692-0903

**DALTON**  
FORD MERCURY

Québec: 875-1878  
337-6745

**Futura**  
TOYOTA

Ligne Watt 1-800-463-3818

**LUXOTO**  
ST-RAYMOND

**7 CONCESSIONNAIRES  
1 SEUL ENDROIT**

**LE RENDEZ-VOUS DES CONNAISSEURS!**

LES  
ANNONCES  
CLASSÉES  
**LE SOLEIL**  
647-3311  
ça sonne!



# COLLÈGE BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, côte d'Abraham  
Québec (Québec)  
G1R 1A2  
(418) 522-3906

Le Collège Bart offre aux personnes déjà diplômées ou à celles qui désirent réorienter leur carrière une formation intensive d'un an en techniques de bureau

## RÉORIENTATION DE CARRIÈRE

**Formation intensive d'un an en techniques de bureau\***

Les cours permettent d'acquérir tous les outils et techniques nécessaires pour travailler efficacement dans un bureau

Entre autres:

- Traitement de texte (WordPerfect)
- Traitement de données (Lotus)
- Comptabilité
- Grammaire française
- Correspondance commerciale
- Anglais des affaires
- Micro-ordinateur
- Dactylographie
- Prise de notes

\* Une session supplémentaire mène à l'obtention d'un certificat d'études collégiales (412.62)



**Services offerts par le collège:**

- Aide au placement
- Prêts et bourses
- Bibliothèque
- Laboratoires de sténographie et d'informatique.

**Début de la session d'automne**

27 août 1990

Allez droit au but, inscrivez-vous.  
**522-3906**

## ÉDITORIAL

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERSLe pow-wow  
doit se  
terminer

La stratégie du premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, dans la crise autochtone est de plus en plus évidente.

M. Bourassa a laissé couler le temps après l'assaut raté de la Sûreté du Québec contre les Warriors à Oka. La fermeture du pont Mercier, l'isolement des populations blanches à Oka et à Châteauguay ont provoqué un courant de colère dans l'opinion publique devant l'absurdité de la situation créée par les Mohawks.

Les médias d'information ont peu à peu mis au jour le véritable portrait des Guerriers: des criminels qui ont rempli leurs coffres de 30 millions \$ par des activités illégales et qui se promènent librement sur des béliers mécaniques transformés en chars d'assaut, le visage recouvert d'unecagoule et armés d'armes automatiques.

Le seuil de tolérance d'une large fraction de la population montréalaise est maintenant dépassé et elle presse les gouvernements de poser les gestes qui seront nécessaires pour mettre fin au terrorisme exercé par les Guerriers, tout autant à l'endroit de leurs frères amérindiens plus modérés qu'à l'endroit des payeurs de taxes québécois dont les impôts servent à assurer de bonnes conditions de vie aux Indiens.

M. Bourassa a rencontré jeudi les chefs de l'Assemblée des Premières Nations pour fixer les paramètres d'une reprise des pourparlers devant conduire à la levée des barricades et à l'application de la justice, à la suite du décès du caporal Lemay de la Sûreté du Québec.

Les prochaines heures permettront au gouvernement et à l'ensemble de la population de vérifier l'autorité que peuvent encore exercer les dirigeants amérindiens légitimes sur la poignée de Guerriers extrémistes, dont certains sont venus des États-Unis et qui tiennent les populations en otage.

Les gouvernements d'Ottawa et de Québec auront fait tout ce qu'il était possible pour désamorcer la crise et retarder une intervention armée dont le bilan risque d'être fort élevé.

Les derniers événements ne nous permettent que d'entretenir un optimisme très modéré sur les chances de succès des chefs amérindiens pour ramener à la raison les Warriors. Les témoignages du chef du conseil de bande du village de Kanesatake, à Oka, George Martin, dont la maison a été saccagée et de son collègue Gerry Etienne qui a été battu et blessé, démontrent le peu de respect des Guerriers pour l'autorité.

De douloureux déchirements menacent les populations amérindiennes, qui retarderont inévitablement la progression des négociations sur les revendications territoriales et les droits des Amérindiens. Les leaders réfléchis chez les Indiens ont bien compris cela.

Ils ont aussi bien compris que l'exceptionnelle et harmonieuse cohabitation des Blancs et des Indiens au Québec et les relations privilégiées qui ont été développées avec le gouvernement du Québec sont compromises. Le chef Conrad Sioui disait à la sortie de sa rencontre que ces acquis devaient être protégés « comme la prune de nos yeux ».

La crise à Oka origine de revendications territoriales globales remontant au début du XVIIIe siècle. Le dossier n'a pas pour autant stagné pendant deux siècles et demi. Des négociations intensives se sont encore déroulées en 1989 et jusqu'en mars 1990 quand les barricades ont été érigées pour bloquer une décision spécifique de la municipalité d'Oka de permettre l'expansion du club de golf.

Ottawa a clairement montré il y a quelques jours que l'objectif immédiat des Indiens d'Oka avait été atteint et que la portion de terrain en question leur reviendrait, lorsque la paix et l'ordre auront été rétablis.

Si les Mohawks ne reviennent pas à la raison et ne comprennent pas, au cours des prochaines heures, que leurs revendications territoriales globales, rejetées en 1975 par Ottawa, ne se régleront pas dans le contexte actuel, une intervention par la force deviendra inévitable, même si l'idée répugne à M. Bourassa de rappeler l'armée au Québec une deuxième fois.

J.-JACQUES SAMSON

Michel  
ROY  
Edméda

## La nouvelle Babylone d'Hussein

À 150 kilomètres au sud de Bagdad, les ruines imposantes de Babylone, au bord de l'Euphrate, rappellent au visiteur la grandeur oubliée de la Mésopotamie.

Saddam Hussein, le belliqueux président de l'Irak, n'a pas oublié, lui, les splendeurs enfouies dans l'histoire ancienne de son pays, ni la force de ses armées, ni la richesse de ses biens. Il rêve tout haut de Nabuchodonosor II qui, 580 ans avant Jésus-Christ, fit construire d'innombrables monuments et des palais somptueux surmontés de toits en terrasse, les célèbres jardins suspendus de l'orgueilleuse Babylone.

Pour comprendre l'invasion du petit emirat de Koweït (à peine trois fois l'île-du-Prince-Édouard et une population de deux millions) par la puissante armée irakienne, il suffit de rappeler que l'Irak a une dette extérieure d'environ 70 milliards de dollars, que la longue guerre avec l'Iran a abîmé son économie, que Bagdad a toujours revendiqué une partie importante du territoire koweïtien afin d'exploiter les énormes richesses pétrolières de ce minuscule État désertique.

Il faut aussi savoir que l'Irak de Saddam Hussein, à la

tête d'un régime militaire depuis 1979, impitoyable envers ses adversaires et peu enclin à la démocratie, aspire à devenir la première puissance militaire, politique et culturelle du monde arabe. A cette fin, malgré la saignée du conflit Iran-Irak, il a édifié des arsenaux redoutables, acquis l'énergie nucléaire (sans parvenir à mettre au point la bombe elle-même), acheté des canons démesurés (conçus à l'origine par un armurier canadien), maintenu à ce jour une armée régulière de un million d'hommes, quelques dizaines de milliers de chars blindés, une aviation moderne, et tenu envers Israël un langage belliqueux qui réjouit une partie de ses voisins, dont l'OLP de Yasser Arafat, condamnée à l'impasse et à une relative impuissance par le refus de négocier d'Israël.

Vu d'Amérique, et même d'Europe, le monde arabe offre parfois l'illusion de l'unité et de l'harmonie. Le discours officiel entretient cette légende. En réalité, la grande Syrie de Hafez el-Assad dispute à l'Irak l'hégémonie sur la région; l'Égypte continue d'exercer son incontestable leadership politique et culturel malgré les réserves et les critiques qu'inspire la politique modérée du président Moubarak; la Libye, qui abrite divers terrorismes, est dirigée par un chef imprévisible qui fait souvent bande à part; la Jordanie pacifi-

que et mesurée glisse maintenant vers l'Irak où elle trouve les fonds, les armes et les appuis qui lui manquent cruellement; l'intégrisme islamique entrave l'avènement d'une démocratie authentique en divers pays; Damas se rapproche des États-Unis qui trouvent leurs alliés parmi les riches États du golfe persique; bref, le Proche-Orient est l'échiquier politique et culturel le plus complexe de la planète.

On pense parfois en Occident que Washington, Londres, Moscou ou Paris seraient en mesure de contraindre l'Irak à se retirer du Koweït et à indemniser l'emirat ainsi éprouvé. En fait, les grandes puissances tendent à se retirer du Proche-Orient depuis la fin de la guerre froide. Aux prises avec ses problèmes intérieurs, Moscou cesse d'armer les pays qu'il influençait au Proche-Orient et dénonce désormais toute atteinte à l'équilibre qui compromet la stabilité.

A moins que ses intérêts vitaux ne soient en jeu, Washington évite aussi d'intervenir militairement dans des conflits de cette nature, se bornant à exercer son influence, à condamner et à geler les avoirs irakiens aux États-Unis, Londres et Paris condamnant, bien sûr, l'invasion irakienne mais n'ont pas de raison de manifester leur présence militaire dans cette région.

Parce que les temps ont changé et que l'Occident tend à marginaliser le Proche-Orient (sauf si un conflit ou un incident porte sérieusement atteinte à ses intérêts), l'Irak a bien choisi son heure pour attaquer l'emirat, défendu par une petite armée de 20 000 hommes. Saddam Hussein va sans doute mettre en place au Koweït un régime fantoche puis retirer son armée. Au pire, les casques bleus pourraient intervenir et assurer le retour du cheik qui a trouvé refuge en Arabie.

Incapables de se mettre d'accord sur une position commune, les pays de la Ligue arabe (à l'heure où ces lignes sont écrites) s'abstiennent de condamner ouvertement l'invasion irakienne. Mais, quoi qu'il en soit, le reste du monde ne peut cautionner une action aussi manifestement contraire au droit international et à la Charte des Nations unies.

La nervosité boursière provoquée par cette affaire et la brusque montée des prix pétroliers risquent d'aggraver les tensions inflationnistes et d'offrir aux grandes sociétés pétrolières un prétexte idéal pour majorer le prix de l'essence à la pompe fin septembre, début octobre. Tous les producteurs seront ravis.

Et Saddam Hussein va continuer de bâtir sa nouvelle Babylone...

## Votre Opinion

## Policier humain

(Lettre à la mairesse Boucher de Sainte-Foy)

Je vous adresse cette lettre pour souligner un fait très important concernant votre corps policier.

Il y a deux types de personnes sur la terre: ceux qui font leur job et ceux qui en font un peu plus. Ceux qui font juste leur job crient souvent très fort, mais ceux qui en font plus on n'en entend pas parler.

Je parle ici d'un de vos policiers, M. Michel Soucy, qui a fait un travail extraordinaire vendredi après-midi, le 27 juillet dernier. Voici les faits.

Ma fille qui travaille, à temps partiel, chez McDonald's Ste-Foy se rend à son travail. Elle tourne sur sa fleche verte à l'intersection où se trouve l'Auberge des Gouverneurs Ste-Foy et se fait rentrer sur le côté droit par un autre automobiliste. Le conducteur en sort et dit à tout le monde « la jeune n'a pas vu sa lumière ».

L'agent Soucy n'apporte pas de commentaire mais recueille des témoignages et note le nom du témoin qui suivait ma fille et qui confirme qu'elle s'est engagée sur sa lumière verte. Sans son intervention, il aurait été impossible de prouver les faits.

Ensuite, après avoir recueilli les dépositions et reconforté ma fille, il se rend chez McDonald's rencontrer le gérant et lui expliquer la situation et le prévient qu'elle ne pourra probablement pas entrer au travail.

Ensuite il se rend à l'hôpital s'informer de ma fille qui est allée passer un examen suite à l'accident et complète son rapporte en rencontrant le médecin.

Alors je lève mon chapeau à cet homme qui sait être humain et policier, et je tiens à souligner publiquement tout ce qu'il a fait.

Michel Goulet  
St-Étienne de Lauzon

Hypocrisie !...

Le réseau Pathonic se vante à grand renfort de publicité d'avoir

banni la lutte de la WWF parce que trop violente.

S'ils allaient au bout de leur logique, ils pourraient aussi bannir: G.I. Joe, C.O.P.S., K-2000, Batman, Miami, Le fic de Chicago, Pour l'amour du risque, Arme et charme, 9-1-1, des films tels que ceux de Chuck Norris, Sylvester Stallone, etc.

Hypocrisie, quand tu nous tiens.

Jocelyn Fredette  
Québec

## « Mieux servir » ?

(Lettre à Sam Elkas, ministre des Transports du Québec)

Revenant d'un séjour aux îles-de-la-Madeleine, je me suis rendu au quai d'embarquement de Matane le 15 juillet 1990, vers 18h25 afin de respecter la réservation prise 30 jours auparavant.

À ma grande surprise et celle de la quarantaine d'usagers attendant le traversier, l'horaire de 20h avait changé pour 17h sans

que personne de la société nous avertisse de ce changement.

Ayant des réservations annulées nous devions attendre jusqu'au lendemain matin à 5h ou 8h sans l'assurance d'embarquer à destination de Godbout au lieu de Baie-Comeau comme prévu.

Notre seule consolation était d'apercevoir les deux traversiers accostés dans le port pour la nuit. Les résidents de la Côte-Nord et touristes ne pouvaient que déplorer cette situation n'ayant personne pour répondre à leurs questions au bureau de la Société des traversiers.

Vers 21h30 avec du retard sur son horaire le navire John Hamilton Gray s'est accosté dans le port. Quelle surprise de voir les automobiles et camions-remorques sortir du bateau en marche arrière.

Après avoir communiqué par téléphone avec M. Jean-Louis Roy, responsable de la division Bas-St-Laurent, afin d'avoir des

explications concernant cette modification d'horaire, ce dernier me fit la remarque qu'étant donné que j'étais en vacances, et que dans les circonstances je n'avais qu'à me louer un motel à Matane pour la nuit, sans tenir compte de l'achalandage du milieu hôtelier dû au congé de la construction.

Lors de l'embarquement le lendemain matin, les préposés ont dirigé les conducteurs des véhicules à l'intérieur du navire comme des sardines dans une boîte de conserve. Tout en spécifiant sur le coupon d'embarquement qu'ils n'étaient pas responsables des dommages possibles aux véhicules des usagers.

Alors pourquoi écrire sur le nouvel horaire publicitaire: pour mieux vous servir, un deuxième navire en service pour la saison estivale. Alors que vos propres réservations ne sont pas respectées. Pour avoir circulé dans les Maritimes, j'ai été à même de

constater à quel point la gestion et l'organisation pouvaient être déficientes au Québec.

Cette lettre M. le ministre, n'a pour but que de vous sensibiliser, et vous demander d'effectuer des changements favorables pour que les usagers puissent recevoir des services de qualité et que l'industrie touristique régionale Rive-Nord et Rive-Sud compte sur une liaison de traversiers fonctionnelle.

Gaëtan Thibeault  
Baie-Comeau

## N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

# LES DOSSIERS

## Élections générales en Ontario le 6 septembre

# Peterson soupçonné de vouloir couvrir l'affaire Starr

TORONTO — Au beau milieu de l'été, le premier ministre de l'Ontario David Peterson, fort de la popularité dont il jouit, réclame de l'électorat un troisième mandat.

par ANDRÉ DIONNE  
collaboration spéciale

La campagne sera courte. A toutes fins utiles, elle durera le mois d'août et les Ontariens feront connaître leur verdict le 6 septembre.

L'annonce d'élections a peu surpris et les trois principales « armées » politiques — libérale, néo-démocrate et progressiste conservatrice — se sont lancées en campagne dans les minutes qui ont suivi l'annonce de M. Peterson. Les autocars avaient d'ailleurs été nolisés, peints aux couleurs des partis, stationnés à proximité de Queen's Park, fin prêts pour la course vers l'électorat, attendant la fin des conférences de presse qui ont immédiatement suivi l'annonce des élections.

Pour M. Peterson, il était temps de vérifier l'humeur de l'électorat et de réclamer un nouveau mandat pour faire face à des années difficiles, tant au plan social qu'économique. Elus le 10 septembre 1987, ses libéraux disposaient pourtant d'une forte

majorité à l'Assemblée législative : 93 des 130 sièges, contre 19 pour les néo-démocrates de Bob Rae et 17 pour les conservateurs maintenant dirigés par Michael Harris, élu chef en mai. Un siège demeurait vacant.

### Victoire facile?

Par ailleurs, le plus récent sondage laisse croire à une victoire facile des libéraux; ceux-ci bénéficieraient de l'appui de 50% des électeurs contre 26% pour les néo-démocrates et 22% pour les conservateurs.

Alors, pourquoi des élections générales avant la fin de mandat d'une équipe parlementaire largement majoritaire?

Les réponses des deux partis d'opposition sont brutales et domineront les premiers jours de la campagne électorale.

Bob Rae, du NPD, parle d'un « geste cynique » et accuse le premier ministre de vouloir

« couvrir » l'affaire Patricia Starr. Mme Starr est accusée d'avoir violé la loi électorale au chapitre du financement lors de la campagne de 1987. Son procès doit commencer à l'automne et on craint les retombées politiques des révélations qui y seront faites. La presse, de son côté, parle d'« opportunisme ».

Pour Michael Harris, M. Peterson a préféré la défense de ses propres intérêts politiques et, ce faisant, mine la confiance du public à l'endroit du processus électoral. Ce que veut M. Peterson, précise-t-il, c'est un nouveau mandat pour mieux taxer la population, ce qu'il a fait 33 fois depuis 1987; 28 fois, dira de son côté le NPD.

### Les enjeux

Dans les premiers instants de la campagne, le premier ministre Peterson s'est fait piéger par un représentant de Greenpeace qui lui rappelait un engagement de la campagne de 1987: une imposante loi pour la protection de l'environnement. Ce qu'il n'a pas réalisé, accusait l'environnementaliste.

Bob Rae acquiesce et les questions touchant l'environnement deviendront un sujet important de cette campagne. Dans un milieu à forte densité de population, où l'industrie est développée et concentrée, trop peu a été réalisé. La grande réforme promise à cet effet n'a pas été mise en branle, soutient-il.

Le leader néo-démocrate, qui mène une campagne à tout rompre, accuse les libéraux de « protéger les développeurs, les spéculateurs, les grands financiers » au détriment de l'intérêt public. Ce gouvernement, accusent néo-démocrates et conservateurs, a préféré alourdir le fardeau fiscal. Il a permis l'élargissement des courants de pauvreté et a été incapable de contrecarrer les effets néfastes sur l'économie du libre-échange avec les États-Unis. Quant aux taux d'intérêt élevés, ils ont stoppé le marché de l'immobilier et la construction domiciliaire.

Les conservateurs, qui éprouvent de la difficulté à « se lancer », promettent le gel des taxes, mais n'iront guère plus loin pour le moment.

Une autre question importan-



Dirigés par Michael Harris, les conservateurs éprouvent de la difficulté « à se lancer ».



Le libéral David Peterson sollicite un troisième mandat comme premier ministre.



Le néo-démocrate Bob Rae, chef de l'opposition officielle, mène une campagne à tout rompre.

te est portée sur la place publique, celle de l'assurance-automobile et du principe de l'indemnisation sans égard à la faute (le *no-fault*). Lors du débat à l'Assemblée législative, les critiques étaient véhémentes et maintenant que ces dispositions nouvelles ont été adoptées, les automobilistes ont vu leurs primes haussées substantiellement et leurs droits à des compensations en cas d'accident pratiquement annulés. Là encore, dira Bob Rae, le gouvernement a préféré la protection des grandes sociétés d'assurance.

### L'affaire Starr

Depuis plusieurs mois, l'affaire Patricia Starr, par les débats qu'elle suscite, est un embarras constant pour le gouvernement puisque les ramifications de cette affaire de financement du Parti libéral ontarien attendraient des figures dominantes du gouvernement au pouvoir.

Mme Starr, qui dirigeait à l'époque le « National Council of Jewish Women of Canada », section de Toronto, fait face à 34 accusations d'infraction à la loi électorale au chapitre du financement. L'organisme qu'elle dirigeait doit répondre aussi à 26 autres chefs d'accusations de nature similaire.

On croit ici que Mme Starr pourrait faire des révélations importantes qui impliqueraient des hommes politiques de haut rang et entacherait gravement leur réputation et celle du gouvernement libéral.

Bob Rae a parlé ouvertement de tentative de la part de M. Peterson de *cover up* et a demandé publiquement à Mme Starr de révéler pendant la campagne électorale les informations relatives à cette affaire et d'identifier les personnages politiques qui lui auraient indiqué le *comment-faire* pour contrevvenir à la loi électorale et garantir un plus large financement au Parti libéral.

### Le français

Autre débat qui dure est celui de la loi 8 qui instaure des services en français au sein de l'appareil administratif provincial.

Les conservateurs y sont opposés et la loi 8 a fait l'objet de plus d'un débat lors de la course à la direction en mai. L'opposition d'une partie de la population est manifeste.

Michael Harris promet de ramener à une plus juste proportion les prescriptions de la loi, un discours qu'il tenait plus tôt cette semaine à un auditoire particulièrement attentif, celui de Brockville.

À l'opposé, les Franco-Ontariens qui réclament depuis des années de telles dispositions entendent bien défendre ce gain obtenu de haute lutte. Ainsi, ont-ils demandé d'obtenir des candidats un engagement à cet égard.

### Après une semaine

Jusqu'ici, le premier ministre sortant ne s'est pas trop laissé

entraîner sur le terrain des partis d'opposition.

Il a préféré celui des promesses. En début de semaine, il offrait 220,5 millions \$ sur cinq ans pour assurer le développement et la formation de la main-d'œuvre. Une partie de cette somme vise aussi à réduire un problème qui frappe le monde hospitalier, celui du recrutement et de la rétention du personnel infirmier.

Jeudi, il faisait part dans la région d'Ottawa d'un programme annuel de 5 millions \$ pour la formation des enseignants en sciences. Il ajoutait 39,5 millions pour assurer le développement de la science et de la technologie... et cela sans hausser le niveau des taxes, précisait-il.

### Le début

Mais concrètement, la campagne ne fait que débuter et pour le moment ne semble pas être le souci de l'heure. Car la population semble davantage préoccupée par la marche générale de l'économie qui ralentit, le marché immobilier pratiquement paralysé, les taux d'intérêt élevés, la greve des 9500 métallurgistes de Stelco à Hamilton...

Les réseaux d'information sont accaparés par la crise d'Oka au Québec qui perdure, le coup de Trinidad et Tobago, la guerre civile du Liberia ou l'invasion irakienne au Koweït.

Avant de voir vraiment et de mesurer la campagne, il faudra attendre le débat télévisé des chefs, la semaine prochaine.



Patricia Starr qui fait face à 34 accusations d'infraction à la loi électorale pourrait, estime-t-on, faire des révélations importantes devant les tribunaux mettant en cause des hommes politiques de haut rang et pouvant porter atteinte à la réputation du gouvernement de M. Peterson. Sur la photo, Mme Starr est flanquée de son avocat Austin Cooper.

# Des experts constitutionnels jonglent avec le Canada

Imaginez un Canada sans le Québec. Ou un Canada auquel le Québec ne serait lié que par de vagues accords. Ou encore un Canada divisé en régions plutôt qu'en provinces.

par PAUL MOONEY  
de la Presse canadienne

Des révisions? Peut-être.

Pourtant ce sont là les options — allant de la pratique au fantaisiste — envisagées par des experts constitutionnels après l'échec de l'accord du lac Meech.

Effectivement, les analystes prédisent pour bientôt une réévaluation fondamentale de la structure du Canada, alors que le pays tente par tous les moyens de sortir de l'impasse constitutionnelle.

« Ceux qui songent à rebâtir le Canada ne doivent plus se baser sur des suppositions et des attitudes qui n'ont plus cours et qui n'ont fait que calcifier notre processus politique », affirmaient Jim de Wilde, un professeur de science politique de l'université Western Ontario de London, en Ontario, et Alan Alexandroff, un avocat de Toronto, dans un article paru récemment dans un journal.

Quelles sont les options? Est-ce que les Canadiens, épuisés par les chamailleries de Meech, sont maintenant prêts pour de nouvelles luttes constitutionnelles? Les opinions varient.

### Le Québec se prépare

Le fédéralisme modèle 1867, « limité dans sa conception et devenu de plus en plus redondant au cours des deux dernières décennies, est fini », déclarent de Wilde et Alexandroff.

D'autres experts, comme An-

drew Heard de l'université Dalhousie d'Halifax, font preuve de beaucoup moins d'optimisme. En effet, pour Heard, une chose est sûre: « le Québec s'achemine inéluctablement vers la souveraineté ou l'indépendance. »

« L'éventuel départ du Québec sera un coup dur pour l'équilibre dont le pays a joui jusqu'à maintenant, par exemple, pour concilier les intérêts des régions avec ceux du Canada central. Nous devrions avoir des solutions toutes prêtes. »

Québec, pour sa part, semble résolu, à preuve la création de sa commission élargie chargée d'étudier ses options.

Des Québécois de toutes les couches de la société — intellectuels, syndicalistes et hommes d'affaires influents, ainsi que les mouvements coopératifs et les agriculteurs — discutent d'un nouveau statut politique. Les sondages indiquent que beaucoup d'entre eux penchent en faveur de la souveraineté-association, un terme mal défini en ce qui a trait aux liens avec le Canada.

Le Canada anglais semble moins préparé pour la navigation dans des eaux inconnues.

« On ne sait pas du tout, ou presque, de quoi aurait l'air un Canada amputé du Québec, où les relations avec le Québec seraient très différentes », souligne Roger Gibbons, qui dirige le département de science politique

de l'université de Calgary.

À moins que le reste du Canada n'accepte de composer avec des idées totalement différentes, insiste-t-il, « la commission spéciale du Québec dictera certaines options auxquelles le reste du pays ne pourra que réagir. »

Pour faire face aux propositions imminentes du Québec, les provinces de l'Ouest sont en train de former un front commun pour protéger leurs intérêts. Entre autres, elles entendent percevoir leurs impôts tout comme le fait le Québec à l'heure actuelle.

« Nous avons perdu trop de temps à nous préoccuper du Canada central, a lancé le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine. Il est temps de nous occuper de nos provinces en premier. Nous voulons notre juste part. »

### La position de Brian

Le premier ministre Brian Mulroney a déjà dit qu'Ottawa prendrait ses propres initiatives constitutionnelles cet automne, bien qu'il n'ait pas donné de détails. Il soutient qu'il ne permettra pas au Québec de dicter l'ordre du jour en matière de constitution. Et qu'il ne négociera pas avec le Québec sans la participation des autres régions.

Lise Bissonnette, la directrice du quotidien Le Devoir, met en garde Ottawa contre la création d'un « commando de l'unité canadienne dont le but unique serait de contrecarrer les aspirations du Québec. »

Faisant allusion aux efforts déployés par Ottawa par le passé pour lutter contre le séparatisme

du Québec et maintenir le statu quo, elle a déclaré: « A trois occasions au cours du dernier quart de siècle, nous avons vu le gouvernement central jouer cette carte et obtenir des résultats à court terme, mais qui se sont avérés futiles à long terme: le Canada n'a même pas vu venir le divorce. »

Les experts qui ont commencé à envisager un paysage politique différent ont plus de questions que de réponses:

— Est-ce que le système fédéral offre une flexibilité suffisante aux régions dans une économie mondiale qui évolue rapidement?

— Les Canadiens sont-ils en mesure de concilier leur penchant pour un gouvernement central fort capable de maintenir des programmes sociaux universels et de redistribuer la richesse entre les régions, avec le désir des habitants de ces régions de gérer leurs propres affaires?

— Quel genre d'institutions seraient mieux en mesure de veiller à ce qu'il y ait une bonne coopération économique et politique Québec/Canada?

— Si, dans le pire des scénarios, le Québec se sépare et n'envoie plus de députés au Parlement, que devrait-on faire d'un Parlement administrant un pays dont la moitié de la population se trouve dans une seule province, l'Ontario?

### Des régions

Un concept dont on parle beaucoup est celui d'un Canada basé sur les régions, par exemple, le Canada atlantique, le Qué-

bec, l'Ontario, les Prairies et la Colombie-Britannique. Certains analystes sont d'avis que des régions seraient en meilleure posture pour protéger leurs intérêts que des provinces seules agissant pour leur compte uniquement.

En tant que professeur de science politique, Heard pense que le Canada atlantique sera forcé à une meilleure coopération régionale si le Québec décide de faire bande à part. Déjà, les premiers ministres de ces provinces ont eu des entretiens qui ont porté sur les implications régionales entraînées par l'échec de Meech.

Heard ne croit pas que la réforme du Sénat puisse résoudre les réclamations régionales. Son alternative: introduire la représentation proportionnelle à la Chambre des communes.

Si des régions éliaient quelques députés issus des petites formations politiques sur la base du pourcentage du vote populaire obtenu, ces députés pourraient représenter les régions sans avoir à tenir compte de la discipline imposée dans les principaux partis, suggère Heard.

Quel que soit le cours que suivra le Québec, le Canada anglais aura besoin d'un gouvernement central beaucoup plus fort, soutient Jack Granatstein, un historien de l'université York de Toronto.

« Je vois déjà, par exemple, un plus grand contrôle de l'éducation de la part du gouvernement fédéral, pas nécessairement parce qu'il devrait en être ainsi, mais simplement parce que nous ne pourrions pas être concurren-

tiels avec le reste de la planète à moins qu'on n'apporte d'importantes améliorations à notre système éducatif. »

### Des possibilités

Est-ce possible de garder le Québec au sein du Canada?

Oui, affirme Donald Savoie, un professeur de science politique de l'Université de Moncton, mais uniquement si on repense la réforme constitutionnelle du tout au tout.

A cette fin, Savoie et Thomas Courchene, un autre professeur de science politique de l'université Queen's de Kingston, en Ontario, ont lancé un ambitieux projet intitulé les Papiers du Canada.

Des personnes de grand savoir feront connaître leurs idées sur un éventail de questions constitutionnelles, examinant les réclamations sur le tapis, particulièrement les éternelles plaintes de l'Ouest et du Canada atlantique, et proposeront des solutions.

Quelles seraient les options qui en résulteraient?

Le Québec décidera peut-être de demeurer dans la Confédération s'il obtient le contrôle de sa langue et de sa culture, suggère Savoie. Pour rendre cela plus acceptable à l'Ouest, le bilinguisme officiel dans cette région serait éliminé.

« Il faut voir les choses comme elles sont. Dans l'Ouest, le bilinguisme officiel n'a jamais eu aucune chance, rappelle Savoie. Mais je ne pense pas qu'on devrait faire ça partout au pays. Cela équivaudrait à jeter le bébé avec l'eau du bain. »

Dans les écoles de conduite automobile du Québec

# Suppression prochaine des cours théoriques obligatoires

MONTREAL (PC) — La Société de l'assurance automobile du Québec (l'ancienne Régie) serait sur le point de proposer au gouvernement la suppression des cours théoriques obligatoires dans les écoles de conduite du Québec.

La société a refusé de commenter la nouvelle, rendue publique jeudi dans le cadre de l'émission *Tout compte fait*, sur les ondes de la radio de Radio-Canada. Mais il n'y a pas de fumée sans feu, laissait entendre le porte-parole de la SAAQ, M. Pierre Mercier.

« L'enseignement est un dossier qui nous occupe depuis fort longtemps. Nous remettrons nos recommandations au ministre des Transports, Sam Elkas, au cours des prochaines semaines et ce sera au gouvernement de faire les annonces nécessaires puisque c'est lui qui légifère », note M. Mercier. Au bureau de M. Elkas, on indique simplement qu'on attend le mémoire de la SAAQ avant de réagir.

**Modifications**

Les modifications proposées seraient au nombre de trois. Outre de ne plus rendre les cours théoriques obligatoires, les cours pratiques seraient augmentés, passant de huit à 12 heures pour une automobile à boîte manuelle. Ensuite,

il faudra avoir réussi l'examen théorique de la SAAQ qui, lui, reste obligatoire avant de passer à la pratique.

Enfin, pour les aspirants conducteurs de moto, la théorie ne serait pas non plus obligatoire, mais les heures de pratique augmenteraient et ne se limiteraient plus au circuit fermé. Quatre séances devraient notamment avoir lieu sur la route.

**Les propriétaires contents**

L'Association des propriétaires d'écoles de conduite du Québec (APECQ) est très heureuse des changements envisagés puisqu'ils correspondent à ses propres revendications. D'ailleurs, l'APECQ est le seul organisme auquel la SAAQ s'est associée dans sa réflexion.

Le président de l'APECQ, M. Yvan Sévigny, reste toutefois prudent. « Ces changements ne sont pas encore faits. La révision serait-elle en vigueur en janvier? Dans le contexte actuel, je commence à en douter. »

Pour M. Sévigny, retirer les 29

heures de théorie qui sont actuellement imposées aux écoles de conduite permettra d'offrir un enseignement plus personnalisé et de travailler davantage la pratique.

Au syndicat des Teamsters, qui s'est lancé en novembre dans une vaste tentative pour syndiquer ce secteur, on estime surtout que les propriétaires veulent privilégier la location de cassettes vidéo.

« Ils n'auront plus besoin alors d'avoir une grosse école. Ils pourront même n'avoir qu'un numéro de téléphone pour fonctionner, ce qui va couper leurs frais mais aussi leur permettre de changer d'en-

droit plus facilement », reproche un porte-parole du syndicat, M. Pierre Saucisse.

**Opposition farouche**

M. Jean-Pierre Plouffe, du regroupement d'écoles « Les jeunes conducteurs du Canada », est quant à lui farouchement contre la proposition.

« L'Ontario vient tout juste de produire un rapport pour démontrer que les accidents surviennent par manque d'expérience et que c'est par la pratique ou l'étude de cas qu'on peut améliorer la situation. Et l'Angleterre commence à se tourner vers la théorie alors

qu'elle n'y faisait pas appel avant », dit-il.

**Supprimer les cours obligatoires ?**

Mais en gardant l'examen théorique, les gens ne seront-ils pas implicitement forcés de prendre quand même des cours ? « Bien sûr, répond-il, mais ils vont être portés à bousculer cette étape. »

En fait, M. Plouffe a une toute autre solution en tête. Enlever toute obligation de suivre des cours, qu'ils soient pratiques ou théoriques, comme c'était le cas au Québec avant 1983 et comme

ça l'est partout ailleurs au Canada. Mais du même coup resserrer les critères d'obtention du permis.

À l'Université de Montréal, Louise Potvin a consacré sa thèse de doctorat à l'impact des cours obligatoires sur les risques d'accident. Sa réponse : cours obligatoires ou pas, les risques demeurent les mêmes.

« Mais attention, il ne faut pas conclure pour autant que les cours de conduite ne servent à rien, avise-t-elle. Il s'agit plutôt de voir si tout le monde doit nécessairement apprendre à conduire auprès d'un professionnel.

**FAITES DE Ste Foy NISSAN VOTRE DERNIÈRE VISITE AVANT L'ACHAT!**

**PAS DE CACHETTE**  
Tout est inclus\* dans le prix!  
\* Incluant transport et préparation.

<p>Stock 2035</p> <p><b>SENTRA 1990</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 portes</li> <li>• 5 vitesses, manuelle</li> <li>• Servofrein, servodirection</li> <li>• Peinture métallique</li> </ul> <p>Transport et préparation inclus</p> <p>Prix régulier 13 570\$</p> <p><b>RABAIS SPÉCIAL 11 980\$</b></p>	<p>Stock 2045</p> <p><b>MICRA 1990</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 portes</li> <li>• 5 vitesses, manuelle</li> </ul> <p>Transport et préparation inclus</p> <p>Prix régulier 9 150\$</p> <p><b>RABAIS SPÉCIAL 7 980\$</b></p>	<p>Stock 2055</p> <p><b>PICK-UP 1990</b></p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 vitesses, manuelle</li> <li>• Boîte courte</li> </ul> <p>Transport et préparation inclus</p> <p>Prix régulier 10 240\$</p> <p><b>RABAIS SPÉCIAL 8 980\$</b></p>
---	---	--

2060, boul. Charest Ouest 681-7371

**Ste Foy NISSAN**

Financement à taux réduit

**RÉSULTATS** Loto-Québec

<p><b>Provincial</b> Tirage du 90-08-03</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>5061803</td><td>1 000 000 \$</td></tr> <tr><td>061803</td><td>10 000 \$</td></tr> <tr><td>61803</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>1803</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>803</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>03</td><td>10 \$</td></tr> </table> <p>Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs</p>	NUMÉROS	LOTS	5061803	1 000 000 \$	061803	10 000 \$	61803	1 000 \$	1803	100 \$	803	25 \$	03	10 \$	<p><b>Quatre-vingt-neuf</b> Tirages du 90-07-28 au 90-08-03</p> <table border="1"> <tr><th></th><th>3</th><th>4</th></tr> <tr><td>SAMEDI</td><td>641</td><td>6105</td></tr> <tr><td>LUNDI</td><td>322</td><td>6316</td></tr> <tr><td>MARDI</td><td>768</td><td>2602</td></tr> <tr><td>MERCREDI</td><td>969</td><td>6622</td></tr> <tr><td>JEUDI</td><td>894</td><td>9584</td></tr> <tr><td> VENDREDI</td><td>046</td><td>5150</td></tr> </table>		3	4	SAMEDI	641	6105	LUNDI	322	6316	MARDI	768	2602	MERCREDI	969	6622	JEUDI	894	9584	VENDREDI	046	5150
NUMÉROS	LOTS																																			
5061803	1 000 000 \$																																			
061803	10 000 \$																																			
61803	1 000 \$																																			
1803	100 \$																																			
803	25 \$																																			
03	10 \$																																			
	3	4																																		
SAMEDI	641	6105																																		
LUNDI	322	6316																																		
MARDI	768	2602																																		
MERCREDI	969	6622																																		
JEUDI	894	9584																																		
VENDREDI	046	5150																																		

<p><b>La Mini</b> Tirage du 90-08-03</p> <table border="1"> <tr><th>NUMÉROS</th><th>LOTS</th></tr> <tr><td>763469</td><td>50 000 \$</td></tr> <tr><td>63469</td><td>5 000 \$</td></tr> <tr><td>3469</td><td>250 \$</td></tr> <tr><td>469</td><td>25 \$</td></tr> <tr><td>69</td><td>5 \$</td></tr> <tr><td>76346</td><td>1 000 \$</td></tr> <tr><td>7634</td><td>100 \$</td></tr> <tr><td>763</td><td>10 \$</td></tr> </table>	NUMÉROS	LOTS	763469	50 000 \$	63469	5 000 \$	3469	250 \$	469	25 \$	69	5 \$	76346	1 000 \$	7634	100 \$	763	10 \$	<p><b>Banco</b> Tirage du 90-08-03</p> <table border="1"> <tr><td>2</td><td>4</td><td>11</td><td>12</td><td>15</td></tr> <tr><td>26</td><td>28</td><td>31</td><td>33</td><td>35</td></tr> <tr><td>36</td><td>38</td><td>41</td><td>43</td><td>44</td></tr> <tr><td>45</td><td>46</td><td>49</td><td>52</td><td>60</td></tr> </table> <p>Prochain tirage: 90-08-06</p>	2	4	11	12	15	26	28	31	33	35	36	38	41	43	44	45	46	49	52	60
NUMÉROS	LOTS																																						
763469	50 000 \$																																						
63469	5 000 \$																																						
3469	250 \$																																						
469	25 \$																																						
69	5 \$																																						
76346	1 000 \$																																						
7634	100 \$																																						
763	10 \$																																						
2	4	11	12	15																																			
26	28	31	33	35																																			
36	38	41	43	44																																			
45	46	49	52	60																																			

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Mettez une touche de fraîcheur

**APPAREILS SANITAIRES** de marques

**TOILETTE MONOBLOC RIALTO**

**KOHLER** Silencieuse blanche Reg. 635\$ Special **519\$**

distributeur autorisé **AQUABRASS**

**KOHLER ELJER BATH PLUS**

**BAIGNOIRE COIN OPALE** 60" x 60", modèle non illustré

collection 60" x 60" Ord. **795\$**  
Combine **1 995\$**  
Tourbillon **1 495\$**

**HORAIRE D'ÉTÉ:** Samedi, 9h à 13h  
Lundi au mercredi: 8h à 17h30  
Jeudi et vendredi: 8h à 21h

**ATLAS** Bains & Céramique inc.

IMPORTATEURS ET GROSSISTES DE MARBRE, GRANITE, TOURBILLON, CÉRAMIQUE, ROBINETS, ACCESSOIRES, ETC.

1385, de la Pointe-aux-Lièvres, Québec (en arrière de Automobiles Giguère) **648-1755**

**meubles Jacques Gaulin INC.**

# Solde d'Été



**Kaufman of Collingwood**

**Rabais de 10% à 50%** sur toutes les collections

2158, boul. Charest Ouest  
Parc Jean-Talon Nord, Sainte-Foy, Québec  
Tél.: (418) 681-8106